

NOURRIR LES VILLES... ET DÉVELOPPER LES CAMPAGNES **INITIATIVE POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE**

PROJET COLLECTIF RÉALISÉ À SCIENCES PO PARIS
EN PARTENARIAT AVEC LA CHAIRE UNESCO EN ALIMENTATIONS DU MONDE DE MONTPELLIER SUPAGRO



INITIATIVES POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE

PROJET COLLECTIF RÉALISÉ À SCIENCES PO PARIS
EN PARTENARIAT AVEC LA CHAIRE UNESCO EN
ALIMENTATIONS DU MONDE DE MONTPELLIER SUPAGRO

par **Pauline Charazac**, **Anne Colombari**, **Camille Demange**, **Céline Juteau**
et **Marie Verrot**

Superviseurs: **Henri Rouillé d'Orfeuil**, Académie d'Agriculture,
coordination de l'Année internationale de l'agriculture familiale (2014),
et **Jean-Louis Rastoin**, chaire UNESCO en Alimentations du monde
de Montpellier SupAgro

www.chaireunesco-adm.com
Montpellier, janvier 2014

ISBN : 978-2-900792-20-9

Photographies de couverture: Suzanne Repellin

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
---------------------	----------

INTRODUCTION	9
---------------------	----------

Initiatives privées	17
----------------------------	-----------

Barilla Center for Food and Nutrition	18
Danone Ecosystem Fund	19
Ferme du Bec Hellouin	21
Le Plan Nescafé : transformer la culture du café	23

Initiatives publiques	27
------------------------------	-----------

Manger bio et local à l'hôpital	28
Le bio dans les cantines	30
Programme national nutrition santé	32

Initiatives société civile	35
-----------------------------------	-----------

Le riz pluvial pour développer l'autosuffisance rizicole à Madagascar	36
Opération "Manger équitable" en restauration collective	38
Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire	39
Pour une alimentation respectueuse de la nature et des hommes	41
Mise à disposition de fruits et légumes pour les plus démunis en France	43
Nourrir les villes	46
Eating Cities	48
Ecolo crèche	51
Commerce engagé	53
Le dispositif Assiette Verte	55
Amélioration des capacités des organisations des filières riz et huile de palme	60
Circuits courts en Europe : opportunités commerciales et dialogue avec la société (CODIA)	64
Le Panier vanvéen	68
Plate-forme paysanne locale	70
Formation alimentation responsable destinée aux étudiants	72
Terre et Cité	74

Réseaux	79
----------------	-----------

Projet MECICO	80
Restauration collective bio locale	82
International Urban Food Network	83
La Plate-forme pour le commerce équitable	87
Partenariats locaux solidaires entre producteurs et consommateurs	92

AVANT-PROPOS

Ce document fait suite au colloque organisé le 13 décembre 2012 au Palais de la découverte à Paris par la Chaire UNESCO en alimentations du monde, la Ville de Paris et Universcience, avec le soutien de la Fondation Daniel et Nina Carasso et de la Fondation Nicolas Hulot¹. Ce colloque a bénéficié des recherches de Pauline Charazac, Anne Colombari, Camille Demange, Céline Juteau et Marie Verrot, étudiantes de l'Institut d'études politiques de Paris sur le même thème. Ce projet collectif de Sciences Po s'est déroulé tout au long de l'année universitaire 2012/2013 et a débouché sur un important dossier qui fait l'objet de la présente publication.

Il s'agit d'un travail pionnier, sur un sujet encore peu exploré et pourtant porteur des indispensables innovations appelées par une « refondation » des systèmes alimentaires un peu partout dans le monde, face au constat dramatique que plus de la moitié de la population mondiale se trouve aujourd'hui en état d'insécurité alimentaire.

On constate en effet que peu de systèmes alimentaires répondent aujourd'hui de façon satisfaisante à deux concepts essentiels pour une meilleure qualité de vie dans les sociétés humaines : le développement durable et la responsabilité sociale, c'est-à-dire un niveau amélioré de santé individuelle et publique, l'équité entre consommateurs et acteurs des filières, une gestion équilibrée des ressources naturelles et un processus de production respectueux de

1. Voir les actes du colloque « Nourrir les villes et développer les campagnes : pour une alimentation durable et responsable », chaire UNESCO AdM, en suivant le lien : <http://issuu.com/graphitea/docs/01-acteschairadm-2juilletweb>

l'environnement, une bonne allocation des facteurs économiques, une gouvernance participative des systèmes alimentaires.

À travers leur enquête portant sur vingt-trois projets et cinq réseaux associatifs contribuant à la construction de systèmes alimentaires durables et responsables, les étudiantes de Sciences Po montrent qu'une dynamique est à l'œuvre et donc qu'une prise de conscience s'est faite dans différentes sphères, à la fois publiques et privées, avec une grande diversité d'acteurs. Les projets présentés frappent par leur originalité. Certes, ils restent modestes, mais sont porteurs de multiples pistes de développement.

Ce premier travail, qui est loin d'être exhaustif, devrait se poursuivre en 2014 et permettre de jeter les bases d'un « Observatoire des initiatives durables et responsables dans les systèmes alimentaires ». La création de prix est à l'étude avec différents partenaires pour reconnaître les réalisations des porteurs de projet au plan local, national et international et encourager de nouvelles initiatives.

Nous tenons à saluer l'intérêt, la qualité et la portée des recherches menées par l'équipe d'étudiantes de l'IEP de Paris et espérons que le document qu'elles ont élaboré rencontrera une très large audience.

Jean-Louis Rastoin et Henri Rouillé d'Orfeuil

INTRODUCTION

L'alimentation est au cœur des problématiques internationales actuelles. Preuve s'il en est, la réduction par moitié du nombre d'individus souffrant de la faim dans le monde (malnutrition et sous-nutrition) d'ici 2015 constitue le premier des huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés par l'Organisation des Nations unies (ONU) en 2000.

C'est dans cette perspective que la Chaire alimentations du monde de l'UNESCO s'est associée, depuis 2012, à la Fondation Nicolas Hulot (FNH), à la Ville de Paris et à Sciences Po pour mener à bien le projet *Nourrir les villes, développer les campagnes*.

La présente publication a ainsi pour objet de présenter et de synthétiser le travail de prospective et de réflexion engagé autour du thème de l'alimentation responsable au cours de l'année passée. En choisissant l'alimentation responsable comme sujet d'étude, nous avons souhaité porter une attention particulière aux initiatives développées localement par les acteurs de la société civile, du public ou du privé dégageant des externalités positives, qu'elles soient culturelles, socio-économiques ou environnementales.

Se démarquant par leur originalité, leur pertinence et leur souci d'adaptation à la réalité du terrain, les initiatives déployées au niveau local en faveur de l'alimentation durable que nous avons identifiées peuvent être utilisées comme modèle type afin d'être développées et reproduites à l'échelle nationale, européenne et internationale.

C'est en vertu de cet objectif de généralisation d'actions responsables que le colloque organisé le 13 décembre 2012 au Palais de la découverte a donné

la parole à des acteurs agissant directement et concrètement pour promouvoir une chaîne agroalimentaire respectueuse des ressources naturelles disponibles, de la diversité culturelle et de standards socio-économiques universels.

Concernant la méthode de travail, les acteurs participant au colloque ont été des interlocuteurs privilégiés. Ils nous ont permis de constituer une solide base de données, de repérer les principaux enjeux de l'alimentation responsable et nous ont ainsi amenés à réaliser un premier jeu de fiches thématiques sur chacune des actions présentées au colloque.

À ce premier jeu de fiches, par une démarche proactive de prospective, s'est progressivement ajouté d'autres initiatives qu'il nous a semblé essentiel d'inclure à notre travail pour pouvoir construire un panorama global et pertinent des actions et des acteurs créateurs d'externalités positives dans le domaine de l'alimentation durable.

I. DES EXTERNALITÉS NÉGATIVES TEMPÉRÉES ET DES EXTERNALITÉS POSITIVES CRÉÉES PAR LES ALTERNATIVES IDENTIFIÉES

Nous avons pu observer que de nombreuses initiatives associées à des systèmes agricoles ou agro-alimentaires plus responsables présentaient des externalités positives, c'est-à-dire des retombées favorables du point de vue social et/ou écologique, non prises en compte par le marché. Ces externalités peuvent apparaître tout au long des filières, et sont aujourd'hui à consolider et à promouvoir. Nous avons choisi de nous focaliser sur trois grands domaines d'externalités : culturelles, socio-économiques et environnementales.

1. RÉFLEXIONS SUR LES EXTERNALITÉS CULTURELLES

À travers la culture, « les hommes communiquent, perpétuent et développent leur connaissance de la vie et leurs attitudes devant elle », selon Clifford Geertz, dans son ouvrage de 1973 « Bali, interprétation d'une culture ». La culture alimentaire est donc l'ensemble des modes de communication historiques, actuels et en développement autour de l'alimentation. Les différents acteurs interrogés lors de ce projet collectif valorisent leurs actions par la lutte contre les externalités culturelles négatives du système alimentaire mondialisé (SAM).

Dans la pensée d'un système d'alimentation responsable et durable, la plupart des initiatives recensées dans cette publication dénoncent l'uniformisation des cultures alimentaires à l'heure de la mondialisation et dénigrent un certain conformisme culturel. Les externalités culturelles positives recherchées par ces initiatives s'appuient sur une revalorisation du patrimoine alimentaire local. Par exemple, nous avons pu interviewer un représentant du Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire. L'un des objectifs de

cette association est la promotion de l'identité agricole et alimentaire de la région Île-de-France ainsi que la mise en valeur du patrimoine. Une des actions menées en ce sens est le lancement de la marque alimentaire régionale « Saveurs Paris Île-de-France » en 2011.

Au-delà de l'effacement du caractère historique des connaissances sur l'alimentaire, les acteurs en faveur d'une alimentation responsable rejettent la déshumanisation actuelle des échanges commerciaux. Les intermédiaires comme les hypermarchés réduisent l'identification des produits et donc la confiance des consommateurs, affectée par les problèmes de traçabilité comme dans l'affaire de la viande chevaline de janvier 2013. C'est pourquoi ces acteurs visent à redynamiser les rapports entre producteurs et consommateurs en revalorisant la proximité et l'éducation. Les initiatives de proximité portent sur les marchés et circuits courts. De fait, dès sa création, le réseau des AMAP met en contact les producteurs avec les consommateurs de leur région. Par exemple, le Panier Vanvécen est membre des AMAP pour une agriculture paysanne de proximité, à échelle humaine. Les familles de consommateurs ont pu nouer des liens avec les agriculteurs et viennent parfois pour aider dans les champs ce qui fait également partie d'une éducation populaire à l'agriculture. En outre, les fermes d'agriculture biologique comme la ferme du Bec Hellouin peuvent également transmettre des savoirs à leurs clients pour la cuisine des aliments bio vendus.

Enfin, la grandeur d'une culture alimentaire peut s'estimer à la diversité et à la qualité des produits qu'elle propose. Certaines initiatives recueillies mettent l'accent sur leur lutte contre la baisse de la qualité des produits alimentaires, associée à une plus grande quantité produite. La commercialisation massive de produits critiqués comme « junk food », dans les services de restauration rapide, en est une bonne illustration. Les actions portent alors sur la revalorisation d'une diversité et d'une qualité nutritive des produits. Ainsi, le projet « Alimentation responsable » de l'association étudiante REFEDD consiste en la mise en place de formations promouvant une alimentation plus diversifiée et élaborée auprès des étudiants.

Il est nécessaire de souligner que la notion de culture s'associe aux questions d'identité. Selon l'adage « nous sommes ce que nous mangeons », les initiatives en faveur d'une alimentation responsable visent à responsabiliser le consommateur au regard du territoire qu'il habite, des producteurs auprès desquels il s'approvisionne et de sa santé via la qualité et la diversité des produits qu'il consomme.

2. RÉFLEXIONS SUR LES EXTERNALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les retombées sociales sont représentées à la fois par une équité du travail et de sa rémunération, mais aussi par la création d'emplois et la prospérité des petites exploitations agricoles.

En effet, si la production agricole représente aujourd'hui près de 40 % du travail humain dans le monde, il est important d'engager la responsabilité sociale des employeurs en matière de droit du travail, et de communiquer cette information aux consommateurs, par un système de labels par exemple (ex. : Fair Trade). Il s'agit donc de s'écarter de la valeur purement nutritive des aliments, pour remonter la chaîne de production, et faire en sorte que l'agriculture locale devienne un créateur d'emplois au sein des territoires. De cette manière, le lien entre producteur et consommateur est assuré par la présence de circuits courts, dont la traçabilité est largement simplifiée. S'il s'agit essentiellement d'une fonction à assurer par les autorités, et plus particulièrement les collectivités territoriales, les producteurs et consommateurs peuvent aussi dorénavant se montrer plus attentifs à ces externalités positives ou négatives.

Parmi les initiatives que nous avons identifiées tout au long de notre projet, certaines d'entre elles ont mis l'accent sur la transparence vis-à-vis du consommateur, qui souvent ne dispose pas des informations nécessaires pour faire la différence entre deux produits semblables, mais respectant plus ou moins les travailleurs qui ont participé à leur conception. Ainsi, certains acteurs se mobilisent aujourd'hui pour l'instauration de nouveaux labels, indiquant soit le respect du travail et d'un salaire honnête, soit la proximité entre les filières. On peut citer, par exemple, le label « Saveurs Paris Île-de-France » mis en place par CERVIA pour favoriser l'agriculture locale. En effet, les circuits courts encouragent davantage le développement des emplois dans le secteur de la production alimentaire ou de la restauration au cœur même de la région, et permettent aux petites exploitations de s'insérer sur le marché. L'alimentation devient un facteur de développement local, tant au niveau humain qu'au niveau économique, et d'aménagement des territoires. La Plate-forme pour le commerce équitable (PFCE) se distingue par son engagement dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud, pour que le travail agricole soit rémunéré de façon équitable et suffisante pour permettre aux hommes de vivre dignement. Bénéficiant d'une grande notoriété en France, il ne reste qu'à augmenter sa visibilité et à diversifier les lieux de consommation des produits du commerce équitable.

Par ailleurs, d'autres initiatives telles que celles du Danone Ecosystem Fund se concentrent davantage sur la création d'emplois et l'indépendance économique des femmes, tandis que la Filière paysanne met l'accent sur le développement et l'aide à la restauration. Parmi les acteurs innovants, le CFSI est également un bailleur de fonds qui finance des projets d'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, et qui vise à capitaliser les innovations principales afin de les recenser et les diffuser par la suite.

Ainsi, s'agissant de projets innovants, de bailleurs ou d'associations visant à mieux sensibiliser et informer le consommateur, il est essentiel de maintenir et

d'étendre les réseaux d'acteurs, afin de faciliter la communication entre société civile et autorités compétentes, que ce soit au niveau des collectivités locales, au niveau national, et même au-delà de nos propres frontières.

3. RÉFLEXIONS SUR LES EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES

Il est probable que la population mondiale atteigne neuf milliards de personnes en 2050. On peut donc imaginer que la pression exercée par la demande sur les systèmes alimentaires n'aura de cesse d'augmenter. Historiquement, une des premières solutions pour répondre aux besoins des populations fut de transformer des territoires en terres agricoles. Dans les décennies succédant la Révolution Verte, une des réponses apportées à l'augmentation de la demande en nourriture fut d'améliorer la productivité. La Révolution Verte a permis d'augmenter les rendements de façon spectaculaire grâce à la mécanisation, l'installation de systèmes d'irrigation et l'utilisation massive de fertilisants et pesticides de synthèse.

Aujourd'hui, les deux stratégies – conversion de territoires et augmentation de la productivité via des monocultures gérées de façon industrielles – sont questionnables en raison des nombreuses externalités négatives qu'elles génèrent. Parmi ces externalités figurent la déforestation, l'érosion des sols ou la pollution des eaux souterraines. L'utilisation excessive de pesticides perturbent les communautés biotiques des systèmes agricoles et réduisent la biodiversité. L'usage abusif des fertilisants entraîne des problèmes d'eutrophication et de pollution des nappes phréatiques.

Pour pallier ces externalités négatives, des producteurs agricoles adoptent des pratiques plus respectueuses de l'environnement. C'est le cas de la ferme biologique du Bec Hellouin, qui est parvenue à mettre en place un écosystème agricole autosuffisant et durable grâce à la permaculture ou « permanent agriculture », un ensemble de pratiques qui limite l'énergie et les intrants utilisés en optimisant les interactions au sein de l'écosystème. Poursuivant ce même objectif de réduire l'impact environnemental de notre système alimentaire, Nestlé a lancé, en partenariat avec l'ONG Rainforest Alliance, un projet ambitieux baptisé le « Plan Nescafé ». Ce projet, pour lequel l'entreprise a décidé d'investir 300 millions d'euros, a pour but d'augmenter la production de café sans avoir recours à la déforestation, en consommant moins d'eau et en utilisant peu de produits chimiques.

Les monocultures contribuent notamment à la déplétion des nutriments dans les sols et empêchent la régénération de la matière organique : terreau du vivant. Cela provoque un cercle vicieux requérant toujours plus de pesticides et de fertilisants. Des plates-formes telles que la Plate-Forme pour le commerce équitable prennent le contre-pied des productions intensives en favorisant le maintien de l'agriculture familiale. Grâce aux

pratiques commerciales plus justes, le commerce équitable est un outil efficace d'amélioration de la performance, de la productivité et des pratiques environnementales des producteurs.

Par ailleurs, le secteur agroalimentaire est un gros contributeur d'émissions de gaz à effet de serre : ce qui en fait un enjeu majeur dans ce contexte de réchauffement climatique. Des réseaux tels qu'URGENCEI contribuent à la promotion des acteurs de la production agricole en circuit court dans le monde entier et comparent les pratiques afin de permettre une mutualisation des connaissances.

Pour finir, bien que nous produisions en surabondance, notre système de répartition ne permet pas un accès équitable aux ressources alimentaires. Fort de ces constatations, il est donc nécessaire de repenser les systèmes agroalimentaires actuels. Les circuits courts, l'agriculture raisonnée, le commerce équitable et l'agro-écologie sont autant de solutions qui existent pour remodeler notre façon de se nourrir et faire émerger des externalités positives.

II. LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE NOS DIALOGUES AVEC LES ACTEURS DE L'ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE

1. LEURS ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Lors de ce projet collectif, nous avons interrogé des acteurs sur leurs attentes en matière de politiques publiques tant au niveau local, qu'au niveau national et européen. La PAC est souvent revenue dans leurs réponses dans la mesure où elle est l'élément structurant des politiques publiques dans le domaine agroalimentaire. De nombreuses associations demandent à ce que les crédits de la PAC soient plus orientés vers l'agriculture familiale et le maraîchage par opposition à l'agro-industrie et à ce que l'on sorte d'une logique productiviste. L'une des propositions serait d'accorder des subventions en fonction de l'intensité du travail et non du nombre d'hectares pour encourager les petits exploitants. De plus, les démarches administratives pour créer une exploitation agricole et obtenir une certification « agriculture biologique » apparaissent excessivement complexes, longues et coûteuses.

Il y a un consensus parmi les acteurs avec lesquels nous avons parlé sur le fait qu'il faudrait que la puissance publique, sous toutes ses formes, s'implique plus en matière de financement et de communication pour promouvoir les circuits courts et l'alimentation responsable. Cependant, ils insistent généralement sur le fait que la plupart des initiatives dans ce domaine sont issues de la société civile et qu'elles doivent s'étendre au-delà du cadre national voire européen.

2. LES LIMITES AUXQUELLES ILS SE HEURTENT EN DÉVELOPPANT LEURS ALTERNATIVES

La principale limite pour développer des projets novateurs en matière d'alimentation responsable est clairement le manque de moyens. Certains acteurs suggèrent la mise en place d'une logique semblable à celle de « pollueur-payeur » afin de monétiser les externalités négatives de l'agro-industrie et d'en faire bénéficier les exploitations ayant des externalités sociales, environnementales et culturelles positives.

Le second obstacle à la diffusion de formes alternatives d'alimentation responsable semble être les préjugés qu'ont un certain de consommateurs notamment sur le bio qui est associé dans l'esprit des gens aux catégories socio-professionnelles supérieures, et donc à un surcoût.

3. QUELLES ÉCHELLES POUR QUELLES SOLUTIONS ?

La plupart des initiatives que nous présentons ici sont issues d'un contexte local spécifique, mais certaines se sont étendues au niveau national voire global, c'est le cas, par exemple, d'URGENCI. D'autres projets comme « Ecolo crèche » pourraient être adaptés dans d'autres contextes : des maisons de retraites ou des entreprises pourraient recevoir un label du même genre.

Les acteurs que nous avons rencontrés sont très divers : certains, comme le *think tank* Barilla Center for Food and Nutrition ont une vision très globale de la question de l'alimentation responsable tandis que d'autres, comme la ferme du Bec Hellouin, ont créé un projet unique au niveau local. Mais on remarque qu'ils se caractérisent tous par la volonté d'améliorer la qualité de l'alimentation et de mettre en place des modes de production et de distribution de la nourriture qui soient respectueux de l'environnement et de la société.

Initiatives privées

Barilla Center for Food and Nutrition

Institution/acteur en charge et coordonnées : Barilla Center for Food and Nutrition (BCFN) – Véronique Tassigny – 01 44 11 15 21

Titre de l'action : La création d'un *think tank* dédié à l'alimentation responsable : le *Barilla Center for Food and Nutrition*

Partenaires : le groupe Barilla

Lieux : principalement en Italie, mais aussi en France, aux États-Unis, etc.

Date de lancement et durée : création du *think tank* en 2009, implantation en France en 2010

OBJECTIFS

- › Synthétiser la recherche de pointe dans divers domaines (sociologie, nutrition, économie, etc.) sur l'alimentation pour la rendre accessible au plus grand nombre ;
- › Promouvoir les recommandations des experts auprès des journalistes et du monde politique ainsi que des initiatives d'alimentation responsable.

DESCRIPTION

Le BCFN est un *think tank* né en Italie en 2009 à l'initiative de Guido Barilla, le président du groupe Barilla. L'approche holistique de l'alimentation responsable du BCFN se traduit par la publication de rapports comme « La double pyramide » en 2012. Le principe de la double pyramide est la comparaison entre les besoins nutritifs des êtres humains et le coût environnemental de production des aliments.

Le rapport montre que les aliments qui ont les empreintes écologiques eau et azote les plus fortes, comme la viande ou le fromage, sont aussi ceux qui doivent être consommés en moindre quantité. Le BCFN explore quatre aspects de l'alimentation responsable : une alimentation pour tous (la question des inégalités), une alimentation pour le développement durable (aspect environnemental), une alimentation pour la santé et le bien-être (nutrition) et une alimentation pour la culture (aspect sociologique). Le centre organise également des débats et des forums.

Ce sont des salariés des groupes qui animent le BCFN. Les recommandations du BCFN sont immédiatement appliquées au sein du groupe, c'est ainsi que Barilla a beaucoup réduit sa consommation d'eau et a publié des recettes pour cuisiner moins salé ou utiliser les restes.

RÉSULTATS

Le BCFN organise chaque année un forum international sur l'alimentation et la nutrition. Le dernier a eu lieu les 28 et 29 novembre 2012 à Milan. C'est à cette occasion que le BCFN a remis le premier prix de son concours YES ! (Young Earth Solutions) à Federica Marra pour son projet d'agriculture urbaine dans des bâtiments abandonnés « Manna from our roof ».

Le BCFN mène également des campagnes de communication pour expliquer les bénéfices d'une alimentation durable et responsable en Italie.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le prochain projet du BCFN est la réunion d'un groupe d'experts sur le thème : « Comment voit-on l'alimentation d'ici 2030 ? », ils travailleront notamment sur la question des inégalités alimentaires.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

<http://www.barillacfn.com/fr/>



Danone Ecosystem Fund

Institution/acteur en charge et coordonnées : Danone Ecosystem Fund
Alexia Pernent d'Izarn – alexia.penent@danone.com

Partenaires : Une trentaine de partenaires, surtout des ONG

Lieux : Une vingtaine de pays dans le monde (Égypte, France, Kazakhstan, Mexique, Algérie, Roumanie, Indonésie...)

Date de lancement et durée : Créé en 2009

OBJECTIFS

- ▶ Financer des projets d'intérêt général au niveau local en lien avec l'activité économique de Danone (fournisseurs, transporteurs, etc.) en parallèle avec les deux autres plates-formes sociétales de Danone : « Danone Communities » (les salariés de Danone investissent dans des SICAV et une partie de l'argent sert à financer des projets de petits entrepreneurs dans des pays dans lesquels Danone n'est pas implanté) et « Livelihoods » (un fonds carbone dont l'objectif est de rétablir la biodiversité tout en développant les communautés locales);

- › Se concentrer sur la création d'emploi, la formation, l'indépendance économique des femmes et le micro-entrepreneuriat. L'objectif est de créer ou renforcer 51 000 emplois et d'avoir un impact positif sur 200 000 personnes en tout.

DESCRIPTION

Danone a accordé un fonds de dotation de 100 millions d'euros au Danone Ecosystem Fund pour financer des projets d'intérêt général connectés à leur chaîne de valeur, l'idée étant qu'une entreprise ne peut pas prospérer dans un désert économique. Le rôle du Danone Ecosystem Fund est de trouver des capitaux, de sélectionner des projets en rapport avec ses activités économiques et de développer des communautés locales avec des ONG. Les projets du Danone Ecosystem Fund durent entre trois et cinq ans, il s'agit pour les acteurs locaux de devenir autonomes. Il faut que tous les projets soient pertinents sur le plan économique et qu'ils aient un impact social, le Danone Ecosystem Fund ne fait pas de charité, il s'efforce de construire ou reconstruire du tissu économique et social. Le Danone Ecosystem Fund a une quarantaine de projets en cours aujourd'hui autour de cinq thématiques : le développement agricole, la distribution de proximité, le recyclage, les services à la personne (nutrition) et le développement des bassins socio-économiques des usines du groupe.

Les actions à mettre en place sont identifiées par les filiales locales de Danone, qui cherchent des acteurs à soutenir en amont et en aval de leurs activités. C'est ainsi que le Danone Ecosystem Fund a créé un projet qui s'intitule « Ukraine Milk Communities », qui consiste à aider des milliers de petits fermiers ukrainiens qui vivent de la production de leur unique vache à monter en qualité et en quantité pour avoir accès au marché industriel et augmenter leurs revenus. Ce projet se fait avec l'aide d'une ONG locale bien implantée. Danone a apporté son savoir-faire technique et du financement. Danone s'engage à acheter le lait produit dans un premier temps pour assurer des débouchés aux fermiers, puis ils deviennent indépendants et peuvent vendre leur lait à qui ils veulent.

Le Danone Ecosystem Fund est aussi présent dans les pays matures avec des projets comme « Horizon 2015 » en France : il s'agit d'augmenter la productivité des producteurs laitiers par la recherche, ou encore le programme « Bien vieillir » qui lutte contre la malnutrition chez les personnes âgées.

RÉSULTATS

Le Danone Ecosystem Fund encadre 43 projets sur tous les continents avec l'aide de 36 filiales de Danone. Il a par exemple créé des centres de formation qui fournissent une aide technique et financière pour développer des pratiques agro-écologiques dans douze villages de la province de Klaten en Indonésie. Ce projet est encadré par Danone Aqua, une filiale du groupe Danone.

LIMITES

Il n'est pas toujours évident de trouver des partenaires locaux avec qui mettre en place des projets et il peut y avoir un fossé culturel et économique entre le personnel de la filiale de Danone qui encadre l'action et les communautés locales.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

<http://ecosysteme.danone.com/projects/>

Ferme du Bec Hellouin

Institution/acteur en charge et coordonnées : Ferme du Bec Hellouin
Perrine Hervé-Gruyer – 06 47 64 83 58 – perrinehg@orange.fr

Titre de l'action : Le maraîchage agro-écologique à la ferme du Bec Hellouin

Partenaires : Association Terra Vitae. Étude avec le laboratoire SADAPT d'Agro Paris Tech. Subventions du conseil régional, de la Fondation de France, de la Fondation Lemarchand et de la Fondation Léa Nature.

Lieu : Le Bec Hellouin en Haute-Normandie

Date de lancement et durée : 2006

OBJECTIFS

- ▶ Créer une ferme en production biologique avec un système de vente directe en Haute-Normandie
- ▶ Faire une synthèse de diverses techniques de pointe et d'une pratique de l'agriculture traditionnelle pour mettre en place un écosystème agricole autosuffisant et durable
- ▶ Rendre de petites surfaces très productives en utilisant les services rendus par les écosystèmes et la main-d'œuvre

DESCRIPTION

Perrine et Charles Hervé-Gruyer cultivaient déjà des fruits et légumes pour leur consommation personnelle. Ils avaient donc un terrain, un minimum de savoir-faire et un équipement minimal quand ils ont décidé de fonder leur exploitation agricole en 2006. Ils ont reçu un coup de pouce du conseil régional (4 000 €). Sur leurs 16 hectares de terrain, 4 500 m² sont dédiés au maraîchage, le reste

est constitué de vergers et de bois. La ferme du Bec Hellouin s'inspire des maraîchers parisiens qui cultivaient de très petites surfaces des années 1830 aux années 1940. Les Hervé-Gruyer ont découvert la permaculture ou « permanent agriculture » en 2008. Il s'agit d'un concept développé en Australie dans les années 1970 selon lequel on peut concevoir des écosystèmes durables et stables qui se suffisent à eux-mêmes. Ainsi, tous les déchets produits par l'activité maraîchère sont recyclés. La permaculture est beaucoup utilisée dans les jardins privés, mais peu dans les exploitations agricoles.

La ferme vend ses produits à travers une AMAP pour qu'il y ait un contact direct entre le producteur et les consommateurs. Elle a obtenu le statut de ferme pédagogique en 2011 ; cette activité, avec la vente de produits transformés (confitures, etc.), constituent des sources de revenus supplémentaires.

RÉSULTATS

L'expérience a tellement bien fonctionné qu'un groupe d'ingénieurs d'Agro Paris Tech est venu à la ferme pour observer et théoriser son fonctionnement. Ils travaillent sur une étude intitulée « Maraîchage biologique et performance économique » qui semble indiquer qu'on pourrait obtenir des rendements suffisants pour permettre à une personne de vivre avec seulement 1 000 m² cultivés en utilisant des techniques de pointe comme les semoirs de précision à quatre ou six rangs développés par Eliott Coleman, et en fournissant une intensité de soins extraordinaire. Il s'agit d'un modèle riche en main d'œuvre.

LIMITES

La procédure administrative pour créer une exploitation agricole est excessivement longue et complexe. C'est particulièrement difficile pour les maraîchers dans la mesure où les surfaces qu'ils exploitent sont souvent plus petites que la SMI (surface minimum à l'installation) déterminée par un arrêté préfectoral dans chaque département. De plus, la ferme ne perçoit aucune subvention de la PAC à cause de sa petite taille et surtout de sa production (maraîchage).

La certification biologique est également coûteuse, elle peut aller jusqu'à plusieurs centaines d'euros si les espèces cultivées sont diverses, cela représente une charge considérable par rapport au revenu d'un maraîcher qui se situe en moyenne à 750 € par mois en Haute-Normandie.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Il faudrait que l'État et l'UE encouragent plus la production biologique par des subventions. Le maraîchage est aussi l'un des grands oubliés de la PAC à cause de ses faibles rendements. Il faudrait également une reconnaissance du statut d'exploitation agricole au premier hectare cultivé pour préserver les petites entités agricoles.

Il faut que les acteurs publics incitent les producteurs à passer par des circuits courts pour vendre leurs produits : cela permettrait d'assurer la souveraineté alimentaire, de créer des emplois et du lien social, et de réduire l'empreinte écologique de la production agricole.

Les nouveaux agriculteurs qui souhaitent faire du bio, notamment ceux qui ont eu une vie professionnelle dans un autre domaine que l'agriculture, devraient être mieux accompagnés : une simplification des démarches administratives et une baisse des charges leur permettraient de rendre leurs exploitations viables économiquement plus rapidement.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La ferme du Bec Hellouin est en train d'établir une méthode d'agriculture biologique intensive, elle permettrait à d'autres maraîchers de suivre les traces des Hervé-Gruyer. Les ingénieurs d'AgroParisTech l'étudient et la valident scientifiquement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

<http://www.fermedubec.com/ecocentre/methodeMaraichers.aspx>



Le Plan Nescafé : transformer la culture du café

Nestlé

Institution/acteur en charge et coordonnées : Pôle commercial Nestlé dessert

Titre de l'action : Plan Nescafé : transformer la culture du café

Partenaires : Rainforest Alliance (ONG internationale engagée dans la promotion du tourisme responsable et la gestion forestière et agricole en matière de développement durable)

Lieux : Pays producteurs de café Nescafé (10 % de la production mondiale)

Date de lancement et durée : En cours depuis août 2010

OBJECTIFS

Le « Plan Nescafé », en partenariat avec l'ONG Rainforest Alliance, poursuit trois objectifs :

- › Promouvoir des méthodes de production de café respectueuses de l'environnement ;
- › Sensibiliser les producteurs, les revendeurs et les consommateurs aux enjeux de l'alimentation durable à travers la notion de responsabilité sociale ;
- › Favoriser le dynamisme économique dans les pays en développement producteurs de café.

DESCRIPTION

Dans la lignée de son engagement pour le développement durable, Nestlé a lancé en partenariat avec l'ONG Rainforest Alliance un projet ambitieux baptisé le « Plan Nescafé ». Ce projet a pour but l'augmentation de la production de café sans avoir recours à la déforestation, en consommant moins d'eau et en utilisant peu de produits chimiques. Pour ce faire, Nestlé a prévu d'investir près de 300 millions d'euros d'ici 2020. Cet investissement financier sera majoritairement dédié à la recherche. En effet, le « Plan Nescafé » est fondé sur l'association entre la technologie de pointe et la culture durable du café (ex. : développer de nouvelles espèces de café sans OGM comme les hybrides naturels).

RÉSULTATS

Le projet n'étant qu'à ses débuts, il est difficile de dresser un bilan. Cependant, plusieurs éléments indiquent une évolution positive du « Plan Nescafé ». Premièrement, Nestlé a déjà distribué plus de 16 millions de boutures de caféiers développées grâce à une méthode de sélection naturelle en fonction de leur qualité en tasse mais aussi de la nature du sol et du climat afin de permettre aux producteurs de renouveler leurs plantations. Enfin, l'effort de sensibilisation aux enjeux et méthodes du développement durable est à souligner puisque Nestlé a déjà formé plus de 64 000 agriculteurs caféiers.

LIMITES

Peu d'éléments communiqués sur cet aspect. Cependant, il peut être noté que les objectifs n'ont pas encore été atteints.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

L'attente en matière publique est relative à la formation des agriculteurs et la sensibilisation des consommateurs. Ces attentes en matière de politiques publiques sont à comprendre non pas seulement à l'échelon national mais avant tout à l'international.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir autour du « Plan Nestlé » sont importantes puisque plusieurs partenaires de l'ONG Rainforest Alliance se sont greffés au projet.

Ainsi, Nestlé s'est donné un nouvel objectif en partenariat avec l'association 4C qui a élaboré un code de conduite de production du café. D'ici 2015, Nestlé souhaite valider toutes les conditions du code 4C. Enfin, le Réseau d'agriculture durable SAN (Sustainable Agriculture Network) va également rejoindre le projet. A l'issue de cette collaboration, les recommandations du manuel nommé « Les meilleures pratiques de production Nescafé » seront mises en pratique dans 35 exploitations modèles en Thaïlande, au Vietnam, aux Philippines et au Mexique.

Initiatives publiques

Manger bio et local à l'hôpital

EPSM Lille-Métropole

Institution/acteur en charge et coordonnées: Laurent Barret – Directeur adjoint de l'EPSM Lille-Métropole

Titre de l'action: Manger bio et local à l'hôpital: c'est possible ?

Partenaires: La région Nord-Pas-de-Calais A Pro Bio – Cultivons notre avenir

Lieux: Le centre psychiatrique EPSM Lille Métropole (établissement public de santé mentale basé à Armentières)

Date de lancement et durée: En cours depuis 2010

OBJECTIFS

- › Engager une réflexion approfondie sur l'introduction de l'alimentation bio et locale à l'hôpital ;
- › Penser la restauration hospitalière bio comme un nouveau marché tout en étant un enjeu de santé publique (lutte contre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires) et de développement durable (respect de l'environnement, création emplois locaux) ;
- › Proposer à terme une alimentation durable et équilibrée aux patients de l'EPSM Lille Métropole.

DESCRIPTION

Sous l'impulsion de Laurent Barret, très sensible à la notion de développement durable, le projet a vu le jour en 2010. C'est à cette date que l'EPSM Lille Métropole a été sélectionné et subventionné par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt pour engager une réflexion sur l'introduction du bio dans la restauration hospitalière. Le projet s'est étalé sur deux ans en se décomposant en trois étapes: l'étude de faisabilité pour une restauration hospitalière bio et locale, la sensibilisation aux enjeux de santé publique de la nutrition auprès des administrés et l'organisation d'un colloque avec des experts autour de cette question.

RÉSULTATS

Le colloque, qui a eu lieu le 22 novembre 2012, a réuni une centaine de personnes. Bien qu'à l'origine devant clôturer le projet débuté en 2010, il semble que le colloque ait, en réalité, marqué le commencement d'un chantier plus important. Le projet a permis de sensibiliser et d'éduquer les responsables

et le personnel hospitalier à la nécessité d'introduire de plus en plus de produits bio dans les menus de la restauration hospitalière.

LIMITES

Si au terme du colloque beaucoup ont été convaincus par ce projet, de nombreuses difficultés ont été rencontrées lors de sa mise en place. En effet, face à la diversité des menus que requiert la restauration hospitalière, beaucoup de responsables hospitaliers se sont montrés réticents à pareil projet notamment en raison de contraintes budgétaires fortes. La phase de sensibilisation s'est donc avérée délicate.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Les attentes en matière de politiques publiques sont nombreuses. Alors que le bio s'impose de plus en plus facilement dans la restauration scolaire, les hôpitaux sont largement délaissés. Une meilleure sensibilisation à l'alimentation bio et locale dans le milieu hospitalier est nécessaire. Par ailleurs, le soutien financier des autorités publiques territoriales et nationales aux centres médicaux serait un message fort lancé dans la bonne direction.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'EPSM Lille Métropole souhaite continuer son engagement dans le bio en restauration hospitalière malgré la fin des subventions publiques. Ainsi, à l'exemple du CHU de Reims, l'établissement veut s'entourer d'experts afin de développer des menus bio et locaux adaptés à chaque patient. Si la part de bio n'est maintenant que de 1 %, l'objectif de l'EPSM Lille Métropole est d'atteindre 5 % d'ici l'année prochaine.

Le bio dans les cantines

Restauration collective durable à Mouans-Sartoux

Institution/acteur en charge et coordonnées: Amandine GABRIEL - chargée de mission Santé-Nutrition à la commune de Mouans-Sartoux

Titre de l'action:

Restauration collective durable à Mouans-Sartoux

Partenaires pour le financement:

FranceAgriMer (Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer), l'Union européenne

Lieux: Les trois écoles de la commune de Mouans-Sartoux et l'une de ses crèches (commune de la région PACA, 10 300 habitants, ville active du Plan national nutrition santé (PNNS) depuis 2005.)

Date de lancement et durée: En cours depuis 1999

OBJECTIFS

- ▶ Offrir une qualité gustative optimum à partir de produits bio, frais, bruts et de saison;
- ▶ Respecter les neuf repères du Plan national nutrition santé (PNNS) avec des produits de qualité;
- ▶ Penser la restauration municipale et la nutrition comme un enjeu de santé publique et de développement durable;
- ▶ Éduquer les enfants aux enjeux de santé et d'environnement liés à la nutrition dès le plus jeune âge.

DESCRIPTION

C'est en 1999, en plein scandale de la vache folle, que la commune de Mouans-Sartoux décide de ne plus servir que du bœuf bio dans les cantines de la ville. Le projet de proposer une alimentation entièrement bio aux jeunes enfants de la commune s'est ensuite développé petit à petit sur dix ans. Le projet s'accélère en 2008 avec le lancement d'une étude de faisabilité, en interne, pour la création d'une régie municipale agricole afin de faire diminuer le coût des repas et de créer des emplois locaux. Cette régie voit le jour en 2010 et permet de satisfaire l'ensemble des besoins en légumes. L'alimentation bio représente alors 50 % de l'alimentation des repas scolaires. L'objectif du 100 % bio est atteint au 1^{er} janvier 2011.

RÉSULTATS

Les résultats obtenus par la commune de Mouans-Sartoux sont très satisfaisants et extrêmement encourageants. En effet, Mouans-Sartoux est la première commune en France à proposer une alimentation entièrement bio dans ses écoles. Avec 1 200 repas bio servis par jour, cette initiative fait figure d'exemple et tend à montrer la voie pour d'autres communes (ex. : cantines du V^e arrondissement de la ville de Paris)

LIMITES

Il ne semble pas que ce programme d'alimentation bio dans les écoles ait connu de franches oppositions. En effet, dès ses débuts, le projet a été soutenu par la commune, la région PACA et l'Union européenne. La seule difficulté rencontrée a été celle du budget. Pour dépasser cette contrainte budgétaire, la commune a misé sur l'éducation des enfants à travers une politique de réduction des déchets très réussie. En adaptant la quantité de nourriture aux besoins nutritionnels de chaque enfant, les écoles sont passées de 40 kg à 10 kg de déchets par mois. Grâce à cette réduction des déchets, la commune a pu débloquer des fonds pour avoir les moyens d'une alimentation scolaire 100 % bio.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

En matière de politiques publiques, la commune de Mouans-Sartoux souhaite faire figure d'exemple afin que ces initiatives soient encouragées par l'État (au niveau territorial ou national) de manière plus engagée.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le projet tente de se poursuivre et de s'élargir à travers notamment une meilleure éducation des enfants aux enjeux de la nutrition. Ainsi, des « ateliers du goût » sont en train d'être mis en place dans le centre de loisir de la commune de Mouans-Sartoux.

Programme national nutrition santé

Ministère de la Santé

Institution/acteur en charge et coordonnées : Michel Chauillac, secrétaire général du PNNS au ministère de la Santé. michel.chauillac@sante.gouv.fr

Titre de l'action : Programme national nutrition santé

Partenaires : Le ministère de l'Agriculture, le monde associatif, les entreprises, les collectivités territoriales, etc.

Lieux : Plan au niveau national

Date de lancement et durée : Lancé en 2001, prolongé en 2006 puis en 2011

OBJECTIFS

Le Programme national nutrition santé (PNNS) a un objectif de santé publique : il s'agit de lutter contre le cancer, les maladies cardio-vasculaires, l'obésité, l'ostéoporose et le diabète de type 2. Ces maladies représentent 55 % des décès en France. L'objectif initial était de diminuer de 15 % l'obésité chez les 3-17 ans. Il s'agissait également de lutter contre « la cacophonie alimentaire », c'est-à-dire les informations sur l'alimentation souvent fausses que l'on entend dans les médias, et de créer un lien fort dans l'esprit des citoyens entre exercice physique et santé. Le PNNS est organisé selon quatre axes : réduire les inégalités sociales ; développer les activités physiques et sportives ; dépister et prendre en charge les patients qui rencontrent des problèmes de nutrition et de dénutrition ; valoriser le PNNS comme référence pour les actions en nutrition. Depuis 2010, le PNNS s'est intégré dans le PNA (Programme national pour l'alimentation) avec le PO (Plan obésité).

DESCRIPTION

Le PNNS mène au niveau national une politique de coordination, de support scientifique et d'information. Il valorise les actions positives et convainc de nouveaux acteurs de s'impliquer. Le PNNS a monté une campagne de communication, car seuls 2 % des Français savaient qu'il était recommandé de manger cinq fruits et légumes par jour en 2000. Avec des slogans simples « Mangez, bougez », « Cinq fruits et légumes par jour », etc., le PNNS a entrepris de faire passer des concepts clairs et simples en utilisant les relais des médias et de l'éducation. Le PNNS a également soutenu les initiatives des collectivités territoriales en matière de pédagogie alimentaire. Ainsi, de nombreuses villes ont créé des ateliers santé, ont signé des chartes pour une alimentation équilibrée

et ont encouragé leurs habitants à faire plus de sport. Le bio n'est pas au centre du PNNS, ses bénéfices pour la santé ne sont pas prouvés pour l'instant et le PNNS lutte contre les inégalités alimentaires. Hors le bio étant en général plus cher, on a préféré pousser les Français à manger des fruits et légumes bio ou non. Dire qu'il faut absolument manger des aliments bio aurait été contreproductif.

Le PNNS soutient également les entreprises dans leur projet d'alimentation saine avec des chartes d'engagement progrès nutritionnel, c'est notamment le cas de Casino, Leclerc, Paul, Findus... Il s'agit de rééquilibrer le pouvoir au sein des entreprises entre la direction marketing et la direction recherche/qualité pour que les entreprises agroalimentaires fassent de meilleur produit, en mobilisant pour cela les entreprises en interne.

Le PNNS est aussi présent dans les écoles avec la distribution de fruits, la création de fontaines à eau, l'enlèvement des distributeurs, l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas et des goûters...

RÉSULTATS

Aujourd'hui, plus de 80 % des Français connaissent les recommandations du PNNS sur l'équilibre alimentaire grâce aux publicités qui sont souvent placées aux heures de grande écoute des enfants.

L'obésité et le surpoids chez les 3-17 ans ont diminué : de 3,5 % à 2,9 % pour l'obésité et de 15,1 % à 14,5 % pour le surpoids depuis le lancement du PNNS. Par contre, on note que les améliorations en la matière sont bien plus nettes parmi les catégories sociales favorisées alors que le PNNS a comme objectif central de réduire les inégalités sociales au niveau de l'alimentation.

LIMITES

L'une des difficultés que rencontre le PNNS est « la boîte noire de l'agroalimentaire » : il faut que le consommateur sache ce qu'il achète. Un autre problème quasi structurel est celui de l'incitation à la consommation permanente : nous sommes constamment entourés de distributeurs et de publicités et il n'est pas facile pour les consommateurs de faire des choix rationnels en terme d'alimentation dans un tel environnement.

Initiatives société civile

Le riz pluvial pour développer l'autosuffisance rizicole à Madagascar

Agriculteurs français et développement international

Institution/acteur en charge et coordonnées : AFDI (Agriculteurs français et développement international) Bourgogne Franche-Comté ; Chambre régionale d'agriculture, 3 rue du Golf, 21800 Quétigny, Karen Aublet et Vinciane Marin 03 80 48 43 27, afdibfc@afdibfc.org

Titre de l'action : Le riz pluvial pour développer l'autosuffisance rizicole à Madagascar

Partenaires : Le CRAM (Cercle régional des agriculteurs malgaches) de Fianarantsoa

Lieux : Haute Matsiatra, Madagascar

Date de lancement et durée : Le partenariat a été créé en 1996 et a vocation à se poursuivre sur le long terme

OBJECTIFS

- ▶ Instaurer une souveraineté et une sécurité alimentaire : le riz est l'élément de base de la cuisine malgache mais seulement 50 % du riz consommé sur l'île y est produit ;
- ▶ Assurer aux paysans de Haute Matsiatra un revenu décent en augmentant les rendements et en diversifiant les cultures ;
- ▶ Rendre le CRAM autonome (objectif initial), obtenir une relative autonomie de fonctionnement et de financement du CRAM (objectif actuel).

DESCRIPTION

L'AFDI fournit une aide technique et organisationnelle au CRAM. Des jeunes agriculteurs en coopération (JAC) ont été chargés de fournir cette aide technique jusqu'en 2004. En 2005, le CRAM a embauché un technicien malgache, puis un deuxième en 2009. L'accompagnement apporté par l'AFDI est très diversifié : depuis 2003, elle a mis en place un service d'organisation d'approvisionnement d'intrants au CRAM, mais elle a aussi permis un développement progressif des services du CRAM avec du lobbying et de la communication pour promouvoir les semences produites par le CRAM localement. L'AFDI fournit également un

accompagnement technique diversifié avec le développement progressif d'autres activités que la culture du riz : le haricot (1997), la pomme de terre (2005), les poules pondeuses (1999) et la pisciculture (2006). Cette diversification des activités doit permettre de donner aux agriculteurs un revenu supplémentaire.

RÉSULTATS

Le partenariat est un succès : le CRAM est devenu autosuffisant en matière de semences, il couvre même 30 % des besoins locaux en les vendant sur le marché. Les rendements des rizières depuis 1996 ont été multipliés par deux, voire par trois dans certaines exploitations. Des centaines de paysans ont été formés pour apprendre à utiliser les nouvelles semences.

LIMITES

Le contexte est compliqué à cause de l'absence de contrôle du gouvernement malgache, de la concurrence déloyale que représentent les semences pirates vendues moins chères sur le marché. Le stockage et la conservation des semences posent également problème. La passation progressive du relais de l'AFDI au CRAM n'est pas facile car le CRAM n'est pas indépendant financièrement. Le remplacement des JAC par des techniciens malgaches est une étape fondamentale mais difficile à gérer en terme de maintien du lien partenarial entre l'AFDI et le CRAM.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Il faudrait que le gouvernement malgache mette en place des lois d'orientation agricole pour que les agriculteurs puissent travailler dans un cadre pérenne et bénéficier de plus de considération.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'AFDI continue son travail avec le CRAM pour lui permettre une autonomie de gestion, d'activité, de fonctionnement et de financement. La thématique technique du partenariat est essentiellement axée sur un accompagnement du CRAM par l'AFDI pour la certification des semences produites. Il y a en effet un problème de traçabilité pour l'instant : le ministère de l'agriculture malgache manque de moyens et de personnel et n'est donc pas en mesure de certifier les semences. Cela n'est pas grave pour le marché local car les habitants de la région connaissent le CRAM et ont confiance en ses produits, mais cela limite les débouchés dans la mesure où le CRAM ne peut pas vendre dans les régions limitrophes sans certification. De plus la certification serait une reconnaissance symbolique et pécuniaire pour le travail effectué par les paysans.

La déclinaison de ce projet ailleurs est tout à fait possible, mais elle nécessiterait un travail de capitalisation approfondie sur l'action et une condition de

visibilité sur les financements. Mettre en place des structures pérennes nécessite plus que deux ou trois ans.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

www.afdi-opa.org/fr/index.php?page=actions&id=description&id_action=82

www.afdi-opa.org/fr/index.php?page=actions&id=description&id_action=27

Opération “Manger équitable” en restauration collective

Artisans du Monde

Institution/acteur en charge et coordonnées :

Artisans du Monde Rhône-Alpes, **François Guerry**, Chargé de mission,
Tél direct. : 04 72 40 03 07, f.guerry@artisansdumonde.org

Artisans du Monde Rhône-Alpes, 14 rue de la Bombarde, 69005 Lyon

Titre de l'action : Opération « Manger équitable » en restauration scolaire

Partenaires : Communauté urbaine du Grand Lyon et région Rhône-Alpes

Lieux : Cantines des établissements scolaires de la région Rhône-Alpes

Date de lancement et durée : Depuis l'année scolaire 2009-2010, des opérations sont menées tous les ans dans le réseau d'Artisans du Monde en Rhône-Alpes. Une opération « Manger équitable » comporte plusieurs temps d'animation en classe et en restaurant au cours d'une année scolaire.

OBJECTIFS

- › Faire découvrir aux convives de nouveaux produits à l'occasion d'un repas à la cantine ;
- › Leur faire prendre conscience de la provenance et de l'impact des produits que l'on consomme quotidiennement ;
- › Et comprendre la différence entre le commerce classique et le commerce équitable.

Objectifs complémentaires: agir concrètement pour la solidarité internationale et le développement durable ; créer de nouvelles interactions entre les équipes des établissements concernés (administration, enseignants et

cuisiniers) ; revaloriser la position éducative des gestionnaires et des équipes de cuisine.

DESCRIPTION

Pour découvrir le commerce équitable de manière gustative et ludique, Artisans du Monde accompagne ces établissements dans l'organisation d'un repas, leur fournit un kit de communication et intervient le jour J auprès des convives par des animations ludiques, durant le temps méridien et/ou le temps en classe, selon les contraintes de l'établissement. Une opération qui se décline à destination des primaires (CM1-CM2), collégiens et lycéens.

RÉSULTATS

Artisans du Monde propose donc des animations pédagogiques pour accompagner la **prise de conscience des réalités économiques, sociales, culturelles et écologiques de notre époque**; et permettre aux jeunes et adultes d'en analyser les causes, les conséquences et leurs interactions. La compréhension de ces mécanismes est au cœur de l'animation et les alternatives proposées, tel que le commerce équitable, incitent à **agir à son échelle**.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Brochure « Manger équitable ».



Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire

Titre de l'action : CERVIA

Partenaires : Région Île-de-France (principal financeur), Chambre régionale d'agriculture, Association des industries agroalimentaires

Lieux : Paris – Île-de-France

Date de lancement et durée : En cours depuis 2007

OBJECTIFS

Le CERVIA est une association (loi 1901) créée en 2007. Afin de répondre de manière satisfaisante aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux

en Île-de-France. L'action du CERVIA s'intègre dans une démarche proactive de développement durable.

Les objectifs du CERVIA sont doubles :

- › Promouvoir l'identité agricole et alimentaire de la région Île-de-France. Le CERVIA a pour objectif de valoriser la culture rurale des communes de la région et de mettre en valeur son patrimoine gastronomique ;
- › Soutenir et accompagner les entreprises des secteurs agricoles et alimentaires de la région Île-de-France dans différents domaines : recherche et développement, innovation, marketing, commercialisation.

DESCRIPTION

Le CERVIA regroupe les missions d'un Comité de promotion des produits agricoles et alimentaires et celles d'un Centre régional d'innovation et de transfert de technologies (CRITT). Le CERVIA soutient les filières franciliennes de l'agroalimentaire et œuvre en faveur des circuits courts.

Afin de renforcer le rôle de l'État et des collectivités pour l'agroalimentaire responsable, le CERVIA participe à :

- › La promotion et la valorisation du territoire, des produits et des savoir-faire agricoles et alimentaires franciliens ;
- › L'expertise et le soutien au secteur alimentaire en Île-de-France.

RÉSULTATS

Après six ans d'existence, le CERVIA, en se développant à travers des projets structurants et des partenariats de qualité, possède un bilan positif :

- › Labellisation « cellule de diffusion technologique » du département transfert, technologie et qualité du CERVIA par le ministère de la Recherche ;
- › Organisation d'un colloque scientifique « Fruits et légumes, les apports de la recherche » en 2010
- › Collaboration avec les producteurs de lait pour le lancement d'une gamme de produits ultra frais depuis 2010 ;
- › Lancement de la marque alimentaire régionale « Saveurs Paris Île-de-France » en 2011.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

<http://www.saveursparisidf.com/site-professionnel/qui-sommes-nous/decouvrir-le-cervia/>

Pour une alimentation respectueuse de la nature et des hommes

CFSI, Max Havelaar France, RES, Slow Food & WWF

Institution/acteur en charge et coordonnées :

Derrière cette initiative se retrouvent cinq associations œuvrant dans les domaines de l'environnement (WWF), de la santé (RES : Réseau environnement santé), du commerce équitable (Max Havelaar France), de la solidarité internationale (CFSI : Comité français pour la solidarité internationale) et de la promotion des produits de qualité (Slow Food).

Contact : contact@goutons-un-monde-meilleur.fr

Date de lancement et durée : En cours depuis novembre 2011

POURQUOI CES ASSOCIATIONS ONT-ELLES DÉCIDÉ DE SE REGROUPER ?

Ces cinq associations interviennent dans des domaines complémentaires et sont toutes impactées dans leur mission au quotidien, sous des angles différents, par les diverses problématiques que notre système alimentaire actuel génère.

C'est pourquoi, elles ont décidé de valoriser leurs complémentarités et d'œuvrer ensemble à un intérêt commun : promouvoir une alimentation de qualité qui profite à tous.

Qu'il s'agisse de combattre les inégalités sociales, le gaspillage des ressources, les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions, les injustices du commerce mondial ou encore les risques de maladie générées par notre alimentation, les solutions sont les mêmes : il faut changer notre façon de nous nourrir et de produire cette alimentation !

OBJECTIFS

« Goutons un monde meilleur » est une campagne de sensibilisation multi-partenariale pour promouvoir une alimentation responsable, respectueuse de la nature et des hommes.

L'objectif est de convaincre les consommateurs qu'il est urgent de changer leurs habitudes de consommation et influencer ainsi sur le marché en faisant naître une nouvelle demande, plus exigeante en matière de garanties environnementales et sociales. Les producteurs mais aussi l'ensemble de la filière (distributeurs, transporteurs, pouvoirs publics...) seront alors contraints de répondre à ces exigences nouvelles s'ils veulent continuer à vendre leurs produits.

La campagne cherche à valoriser les bonnes pratiques et à apporter des solutions concrètes aux personnes qui souhaitent modifier leur mode de consommation en proposant des pistes d'actions. Elle cherche aussi à susciter la mobilisation. Toutes les personnes et les associations sont invitées à relayer ses messages et à s'engager pour promouvoir une alimentation durable en s'appuyant sur des outils qui sont mis à leur disposition.

DESCRIPTION

Le principal support de communication utilisé est un site commun aux cinq associations, dédié à la campagne : <http://goutons-un-monde-meilleur.fr>

Source d'informations et d'actualités, plate-forme d'échange mais également guide pratique pour apprendre à mieux consommer, le site Internet alerte sur les problématiques liées à notre alimentation et offre des solutions concrètes pour y répondre.

Le site est divisé en quatre rubriques « **comprendre** », « **échanger** », « **actualités** » et « **agir** » à l'intérieur desquelles l'internaute trouvera différents outils qui lui permettront de s'informer et de passer à l'action : définitions de mots-clés, actualités hebdomadaires, espace d'échange, recettes de cuisine, etc.

Des supports de communication sont proposés : des dépliants du guide « Mieux manger en six gestes », des panneaux avec trois visuels différents, des conso-guides de produits de saison, de viandes et de produits de la mer. Ce kit de mobilisation peut servir d'appui aux actions de sensibilisation auprès du grand public ; il peut être téléchargé sur le site ou commandé auprès de l'adresse de contact.

PERSPECTIVES

Pour la suite de la campagne, les cinq partenaires devraient se rapprocher des acteurs de la restauration, afin de les inciter à changer leurs pratiques (définition de critères) et sensibiliser les consommateurs finaux. Cette démarche devrait être appuyée par des chefs cuisiniers reconnus pour leur talent et leurs pratiques responsables.

Mise à disposition de fruits et légumes pour les plus démunis en France

Combattre la faim et la malnutrition

Institution/acteur en charge et coordonnées : Gilles Hirzel, président du comité d'éthique Alliés, membre de l'Alliance internationale contre la faim.

Titre de l'action : Mise à disposition de fruits et légumes auprès des plus démunis en France

Membres fondateurs de l'alliance internationale contre la faim et la malnutrition : FAO, FIDA, PAM, Biodiversité internationale

Partenaires en France : l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, Combattre la faim et la malnutrition- France, ministère de l'Agriculture de la Pêche et de l'Agroalimentaire

Lieux : France

OBJECTIFS

Une des actions principale en France de l'Alliance contre la faim et la malnutrition consiste à mettre à disposition des fruits et légumes auprès des plus démunis. L'action est menée en partenariat avec l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, elle-même membre de l'Alliance.

L'objectif principal du projet consiste à redistribuer gratuitement les fruits et légumes retirés du marché auprès des personnes les plus démunies. Il s'agit de faciliter ce retrait au niveau des producteurs ou de leurs groupements (traditionnellement, c'est la grande distribution qui met des aliments à disposition des ONG spécialisées). En d'autres termes, le projet permet de créer un lien direct entre agriculteurs et populations dans le besoin.

Un des objectifs initiaux du projet fut de réduire les contraintes imposées par des réglementations très strictes qui dissuadaient les producteurs de participer à de telles initiatives. Après quatre ans de travail, la réglementation fut modifiée aux échelles nationale et européenne, ce qui a permis de donner un nouveau souffle au projet de redistribution de fruits et légumes. Ce changement de législation a principalement permis une réduction des contrôles et une facilitation administrative.

Un autre dessein du projet est de convaincre les agriculteurs de s'impliquer et de leur permettre de bénéficier d'une image positive auprès de la population française.

Enfin, parmi les dernières missions de l'organisation figure la mise en place d'un système de bourse sur Internet qui permet de savoir à tout moment quels produits sont disponibles, en quelles quantités et à quels endroits. Les producteurs ou leurs organisations entrèrent eux-mêmes leurs données, facilitant ainsi la redistribution aux ONG et associations. Un tel outil va simplifier considérablement l'organisation de la redistribution des fruits et légumes et garantira une plus grande flexibilité ainsi qu'une plus grande transparence. Sa mise en place se fera sous l'égide du ministère de l'Agriculture.

DESCRIPTION

Actuellement, le projet consiste à travailler auprès des groupes de producteurs (pommes et poires en particulier). Il est important d'analyser chaque zone de production et l'organisation des marchés pour quantifier le potentiel et les limites du projet dans chaque région.

Le projet suppose aussi une réflexion sur la logistique de transport afin de réduire les émissions de CO₂ liées aux activités de transport.

RÉSULTATS

L'organisation est parvenue à changer la législation, ce qui était une étape essentielle pour garantir le succès du projet. Actuellement, les réflexions sur la mise en œuvre ont toujours lieu et il s'agit avant tout d'un travail de conviction sur le terrain auprès des agriculteurs, syndicats, groupes interprofessionnels et responsables de filières.

LIMITES

Initialement, une importante difficulté consistait à définir une stratégie pour aborder le sujet de la redistribution. Quels sont les relais ? Quelles sont les résistances au niveau des organisations de producteurs ? Désormais, la difficulté se porte sur la démultiplication des réseaux de redistribution et l'amélioration de la visibilité du projet sur le territoire français.

Une autre difficulté concerne la logistique de transport et de conservation. De possibles ateliers de transformation au sein des ONG seraient une manière de pallier les problèmes de conservation et de revaloriser les produits. Enfin, un obstacle réside dans le fait que les produits soient seulement mis en retrait au moment de la surproduction. Cela veut dire que s'il n'y a pas de surproduction, il n'y a pas de produits à redistribuer. Il est donc important d'anticiper ce type de phénomènes pour réguler les apports.

Les critiques à l'encontre du projet provenaient essentiellement de coopératives qui avaient souffert de l'ancien système de redistribution. Le dialogue avec elles fut très important pour comprendre ce qu'il fallait changer et les améliorations législatives à envisager. Une autre critique se portait sur le temps,

les délais de réalisation et de mise en œuvre du projet. De plus, les ONG caritatives utilisent des modalités d'actions différentes. Certaines ONG sont spécialisées dans l'aide alimentaire et prennent en charge la distribution de repas. Elles tentent maintenant de diversifier leurs activités en donnant des conseils diététiques et des cours de cuisine. D'autres prônent plutôt le renforcement des capacités en amont ou l'accès à des épiceries très bon marché. Cependant des zones de convergence existent entre ces deux types d'activités, ce qui rend possible les partenariats avec un large panel d'ONG.

Le projet comporte quelques externalités négatives principalement au niveau de la logistique de transport et de son empreinte carbone. Cette empreinte varie aussi avec les produits : par exemple, elle sera plus forte avec des fruits fragiles nécessitant une réfrigération.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Les attentes en matière de politiques publiques se placent sur un appui ostensible du projet, ainsi qu'une appropriation du projet par l'État et les collectivités.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Une des perspectives principales serait de voir l'initiative fleurir dans d'autres pays européens en particulier dans les pays membres du réseau d'alliances nationales (Irlande, Suisse, Espagne, Turquie). Une autre possibilité encore plus innovante serait de travailler avec des coopératives de pêche maritime pour mettre en place des paniers. Les coopératives le font déjà de leur propre initiative mais il serait intéressant de renforcer ce mouvement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Les alliances : Il existe actuellement 60 alliances dans le monde et 85 potentielles. Elles se sont développées très vite dans les pays en développement, moins rapidement dans les pays développés. En Europe, les alliances souhaitent mettre en place une alliance européenne afin de mettre en commun les expériences, développer des mécanismes d'entraide et démultiplier les pratiques innovantes.

Les autres projets : Il y a quelques années, la FAO a reçu le soutien de la France pour mettre en œuvre des projets de jardins potagers dans les écoles et les hôpitaux de pays en développement. Les projets ont mis en lien des lycées agricoles français et des écoles de pays africains francophones afin que les élèves puissent appuyer la mise en place de jardins potagers dans les établissements partenaires. Deux sessions de dix-sept projets, soit 34 jardins potagers, ont déjà eu lieu. Les jardins potagers sont devenus des lieux de diffusion de connaissances sur l'économie d'eau et la gestion des jardins auprès des parents, des élèves et du personnel. Le projet n'a malheureusement pas été repris par l'éducation nationale locale. Une expérience équivalente a été mise en place dans quelques hôpitaux et dispensaires.

Nourrir les villes

Comité français pour la solidarité internationale

Institution/acteur en charge et coordonnées: CFSI (Comité français pour la solidarité internationale), Jean-Baptiste Cavalier / Isabelle Duquesne
01 44 83 63 49

Titre de l'action: « Nourrir les villes »

Partenaires: Fondation de France, Fondation Ensemble, L'Occitane, Seed Foundation

Lieux: Afrique de l'Ouest

Date de lancement et durée: 2009 (année test) / 2010 (vrai lancement)

OBJECTIFS :

- › Suite aux émeutes de la faim en 2008 : appuyer les organisations pour soutenir l'agriculture familiale, appuyer des actions concrètes dans toute la filière
- › Capitalisation

DESCRIPTION

Chaque année, un appel à projets est émis (janvier-mars). Ensuite une sélection des projets est faite par le CFSI et un autre comité (juin). Puis le CFSI et ses partenaires participent au financement de ces projets. Au-delà du simple outil financier, l'idée est de mettre en place un véritable partenariat Europe-Afrique, et de suivre les projets pour repérer des innovations intéressantes. Il s'agit donc d'une méthodologie de la durée, visant à apporter des réponses aux différents blocages identifiés. Ce projet s'appuie sur des échanges entre différents acteurs, visant à créer un véritable réseau. Le projet est aujourd'hui arrivé à une première étape, puisque l'identification des innovations principales a été réalisée. Il s'agit à présent de voir si ces innovations peuvent être reproduites ; une deuxième étape est en cours.

RÉSULTATS

De nombreuses innovations ont été identifiées dans les différents projets. Il y a eu 66 projets soutenus, dont une cinquantaine qui se sont volontairement impliqués dans le processus de capitalisation. La première partie des objectifs fixés a donc été atteinte, grâce notamment à l'implication et l'intérêt des acteurs en Afrique de l'Ouest.

LIMITES

Le projet fait notamment face à des limites financières, puisque l'ambition doit être adaptée aux moyens. Mais le CFSI est actuellement en train de déposer un projet à l'AFD, qui pourrait alors être associée au financement des projets.

De plus, une seule personne est aujourd'hui responsable de ce programme (suivi des projets, etc.) ; c'est peu par rapport aux attentes des acteurs en Afrique de l'Ouest.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Le CFSI mène notamment des campagnes de plaidoyer sur les politiques européennes, afin d'améliorer les conditions de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest. Le processus de capitalisation en lui-même sert également à produire de la matière pour que les ONG et les exploitations africaines puissent également argumenter en faveur de meilleures politiques publiques de leur côté (les gouvernements utilisent peu les mécanismes de protection du marché, etc.).

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le programme sur le thème « Nourrir les villes » sera conduit jusqu'en 2015, puis un autre thème sera choisi. Le but est donc, d'ici là, d'aboutir à des conclusions sur l'ensemble des objectifs fixés (y compris le processus de capitalisation).

Le CFSI souhaite également renforcer la dynamique des réseaux créés (entre ONG, associations de consommateurs, instituts de recherche etc.).

Toutefois, la duplication du programme n'est pas aujourd'hui un objectif du CFSI : celui-ci préfère se concentrer sur une entité géopolitique cohérente, partageant des caractéristiques communes. Il n'est pour autant pas exclu que le CFSI finance ponctuellement des projets dans d'autres régions.

Pour le moment, seules les innovations seront diffusées largement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

www.alimenterre.org | www.cfsi.asso.fr

Eating Cities

Institution/acteur en charge et coordonnées : Isabelle Lacourt,
i-lacourt@risteco.it

Titre de l'action : Eating Cities

Date de lancement et durée : Mars 2010 – à ce jour

OBJECTIFS

Encourager, au niveau européen, la vision systémique pour la mise en place de politiques alimentaires, en se saisissant de la problématique urbaine de « la ville qui mange » et en lançant un processus de dialogue social multilatéral, en vue de la définition d'un nouveau paradigme économique qui remet l'homme au centre de l'économie agroalimentaire.

DESCRIPTION

Le projet est financé en partie sur les fonds propres de Risteco et en partie par un financement octroyé par la Fondation Charles Léopold Mayer.

Les rencontres : Le projet naît en 2010 avec l'organisation de rencontres et conférences visant à instaurer un dialogue social entre les acteurs de la filière alimentaire, le monde de la production (gestionnaires, acheteurs publics et privés, entreprises de catering, fournisseurs, associations, représentants de coopératives agricoles, cuisiniers, etc.), le monde de la recherche, les décideurs publics (collectivités territoriales), des représentants de la société civile et des journalistes spécialisés sur les questions alimentaires ...

Chaque rencontre traite une question en l'abordant sur trois thèmes : les aspects de la filière alimentaire liés à la production, à la consommation et au travail de l'homme. Du dialogue participatif naissent des propositions à court, moyen ou long terme qui servent de base à l'élaboration de documents, dont des cahiers de propositions.

Le projet prévoit aussi la présence de représentants du programme à l'occasion d'événements dédiés à l'alimentation des villes, à la gouvernance urbaine, à la filière alimentaire en général, etc. Depuis 2010, plus de 30 présentations ont été faites lors de conférences ou d'ateliers internationaux. La dernière a eu lieu les 31 mars et 1^{er} avril 2013, lors d'un forum international sur l'urbanisation organisé à Shanghai.

Des propositions concrètes : Le projet prévoit la production de documentations : publications, comptes-rendus, interviews, publication d'un livre intitulé « La ville qui mange », cahiers de propositions. Ces documents s'adressent aux décideurs publics et privés, impliqués dans les processus en amont et aval de la filière agroalimentaire, ainsi qu'à tous les opérateurs et commanditaires de

la restauration collective (sortie en 2013). Il prévoit également la réalisation et l'échange d'études de cas, de bonnes pratiques qui puissent servir à l'élaboration de politiques alimentaires durables pour les villes européennes.

A QUEL STADE EN EST LE PROJET ?

Le programme de conférences et d'ateliers thématiques a débuté en mars 2010, au rythme annuel d'une conférence internationale et de trois ateliers thématiques. Ce programme reste actif jusqu'en 2014.

En 2012, Risteco a lancé un prix pour récompenser des films documentaires en collaboration avec le festival Cinemambiente de Turin. Il a donné lieu à la création de EC Media Collection. Le premier campus d'été aura lieu en 2013 pour réunir de jeunes chefs cuisinier et des agriculteurs. Il constitue un test important pour la suite du programme.

Deux « concepts papers » sont disponibles ainsi que quatre comptes-rendus de rencontres. La sortie du livre « La ville qui mange » est prévue mi-2013. Les publications thématiques ainsi que des cahiers de propositions sont en cours d'élaboration.

Le partenariat avec des réseaux européens d'universités, travaillant sur l'intégration du développement durable dans les programmes éducatifs est en voie de renforcement.

« Eating City » s'est également rapproché d'autres réseaux issus de la société civile tels que ARC 2020, Groupe de Bruges et aussi le Criigen, avec dans ce dernier cas la diffusion de l'information sur l'éventuelle toxicité des OGM en Italie (premier volume de EC Media Collection).

En 2013, deux projets transversaux sont également lancés : sur la restauration sociale sanitaire (hôpitaux et maisons de retraite) et sur l'intégration religieuse dans les écoles.

RÉSULTATS

Le projet « Eating City » fait maintenant partie du programme sur la gouvernance, au sein de l'axe thématique, dans les actions de la Fondation FPH. Il est aussi cité dans la publication « Sustainable Food in Urban Communities »(2012) de URBACT.

Démarré grâce aux réseaux de Risteco et de la FPH, le dialogue multilatéral s'enrichit année après année, à un niveau international et au sein des instances de l'UE. Une première rencontre avec des MEP européens a eu lieu en novembre 2011. « Eating City » a participé activement à l'audition d'experts « Feeding the planet sustainability, from foresight to better integrated policies » organisée par DG Agri en novembre 2012. Lancée en avril 2012, une plateforme « Eating City » prend actuellement pied en Chine en collaboration avec le partenaire chinois CASS.

Les actions entreprises au sein du projet « Eating City » commencent à dépasser le simple niveau de communication prévu initialement, pour atteindre celui de l'expérimentation concrète grâce à deux projets transversaux qui sont nés en 2013 au sein du projet.

Vu l'intérêt suscité aujourd'hui, il est déjà prévu que la plate-forme se poursuive au-delà du terme initialement prévu de l'exposition universelle de Milan en 2015, sous la forme d'un think tank international.

LIMITES

Le projet se déploie dans la mesure où il fédère des partenaires décidés à s'engager concrètement, du fait d'un budget consacré majoritairement à l'organisation des rencontres et à l'invitation des participants. Il repose donc sur un effort important dans la recherche de partenaires actifs, partageant les mêmes objectifs.

Quelques critiques sont nées d'un questionnement sur la légitimité des porteurs d'« Eating City » (issus de la société civile et à un niveau international), elles se dissolvent en général au moment où ceux qui adhèrent aux objectifs s'engagent concrètement en prenant part aux réunions ou en portant des actions.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

« Eating City » vise principalement à convaincre les décideurs de l'Union européenne de créer des directives sur la mise en place de politiques alimentaires spécifiques aux villes-territoires, il crée aussi le contact avec le Comité des régions et des villes européennes.

On peut dire qu'« Eating City » aura atteint son objectif le jour où, plus aucun politique et plus aucun urbaniste ne planifieront de stratégies territoriales ou de projets, sans prendre en compte concrètement les externalités positives et négatives, sur le plan social, environnemental, culturel, économique, de la filière alimentaire nécessaire à l'approvisionnement des villes et à l'alimentation des habitants.

Ecolo crèche

Institution/acteur en charge et coordonnées : Ecolo crèche, Claire Escriva, créatrice du label Ecolo crèche

Titre de l'action : Ecolo crèche

OBJECTIFS

Les objectifs initiaux furent de répondre de façon objective et efficace aux besoins identifiés par les crèches. Les crèches souhaitaient connaître les outils leur permettant de réduire leur impact sur l'environnement (peinture, produits d'entretien, alimentation). Ecolo crèche a donc eu pour but de répondre à toutes ces problématiques de façon reproductible et mutualisée.

DESCRIPTION

Ecolo crèche est un procédé d'accompagnement des crèches dans une démarche durable. Le label et le référentiel d'évaluation ont été constitués par des experts de la petite enfance et du développement durable. L'organisme positionne la crèche dans une dynamique d'amélioration permanente. Le volontariat de la crèche est une condition sine qua non. Ecolo crèche effectue un diagnostic objectif de l'établissement (déchet, eau, énergie, hygiène) très participatif. Chaque membre de l'équipe est pris en compte (perceptions et actions). Le diagnostic est présenté à l'équipe et s'en suit la mise en place de la dynamique Ecolo crèche. L'équipe de la crèche propose son propre plan d'action. Puis elle met en œuvre ce projet et lorsqu'elle observe des difficultés, Ecolo crèche intervient pour fournir des informations et des formations.

Le financement provient d'un fonds de formation professionnelle pour lequel chaque crèche cotise. C'est ce qui permet la prise en charge de l'accompagnement. Dans le cas des crèches publiques, la plupart des communes dédient un budget pour les prestations internes. D'autres crèches financent l'accompagnement via l'Agenda 21. L'évaluation a lieu lorsque les crèches le décident. Ecolo crèche vient alors remesurer l'impact environnemental de la crèche. C'est sur la base des progrès effectués que le label est accordé.

RÉSULTATS

Grâce à la mécanique Ecolo crèche, co-construite avec les établissements d'accueil de la petite enfance, l'organisme arrive à répondre à la quasi-totalité des questions que se posent les crèches. Les changements s'opèrent sur deux plans : au niveau du type d'achats (réducteurs de débit d'eau, composteur, papier recyclé issu de forêt gérée peintures moins polluantes, et produits bio), et au niveau des comportements (éteindre l'eau, aérer pour réduire la pollution de

l'air intérieur, attention portée au gâchis de nourriture avant et après cuisson). Dans les crèches qui se sont inscrites dans cette démarche, on observe moins d'épidémies chez les enfants et moins d'absentéisme chez les professionnels.

LIMITES

L'organisme s'est confronté à un certain nombre d'idées reçues, dans le monde de la petite enfance ainsi que dans le monde de la qualité environnementale. Le monde de la petite enfance pense à tort que la réglementation et les normes d'hygiène sont trop draconiennes pour permettre une quelconque évolution des comportements dans le milieu des crèches. Le premier travail d'Ecolo crèche est donc de rétablir la vérité au sujet des réglementations existantes. La deuxième difficulté de l'organisme fut une incompréhension de la part de certains experts environnementaux quant à la décision d'évaluer les progrès des crèches et non l'atteinte d'une qualité optimum très normée. L'idée d'Ecolo crèche est véritablement de permettre aux crèches de s'approprier le projet. Il n'existe pas de classification ou de hiérarchisation, car l'organisme considère que les comportements sont aussi importants que les achats.

De possibles externalités négatives résident dans le fait que le label puisse être mal incarné par certaines crèches qui ne s'inscriraient pas dans un changement profond, mais seulement dans une quête de l'obtention du label. Les auditeurs possèdent cependant une belle marge d'expression pour dénoncer cette dérive. Le comité peut permettre à la crèche de redonner du sens au projet. L'équipe d'Ecolo crèche est très vigilante en interne afin d'assurer la transmission de ces valeurs.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Cela fait quelques mois qu'Ecolo crèche œuvre pour monter un groupe de travail tripartite santé, famille et environnement, afin que l'État s'engage sur des recommandations viables et durables sur ces questions. Il est important que l'État reconnaisse ces alternatives et que la démarche devienne plus systémique. Un livre blanc pourrait aussi être constitué sur les bonnes pratiques en crèche. Le projet amène des réflexions intéressantes sur les pratiques éducatives ainsi que le bien être des enfants et du personnel.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La perspective d'avenir majeure réside dans l'extension du projet qui est non seulement possible mais aussi souhaitable. Cela pourrait se traduire par la création d'antennes régionales à l'horizon 2013. À terme, Ecolo crèche pourrait faire partie du cahier des charges des crèches déclarées par l'État. Le label deviendrait ainsi une démarche qualité nationalisée. À terme, il pourrait aussi être envisagé d'élargir la démarche auprès d'autres publics, notamment les collèges, maisons de retraite et entreprises.

Commerce engagé

Ecoscience Provence

Institution/acteur en charge et coordonnées: Ecoscience Provence
Mikael Schneider Responsable projet, Hôtel de ville, 83170 La Celle,
Tél. fax : +33(0)4 94 69 44 93, 06-61-60-22-92,
www.ecoscienceprovence.com ; www.commerce-engage.com

Titre de l'action: « Commerce engagé »

Partenaires: SIVED (Syndicat intercommunal de la valorisation et de l'élimination des déchets du Centre-Ouest Var) / ADEME (finance le projet)

Lieux: France (origine : PACA, diffusion à l'ensemble du territoire)

Date de lancement et durée: 2006 / long-terme

OBJECTIFS

Changer progressivement nos gestes du quotidien et les rendre compatibles avec les exigences environnementales, voici l'objectif de « Commerce engagé ». Ce programme accompagne les habitants d'un territoire pour les aider à changer leurs habitudes de consommation.

Trois objectifs principaux :

- ▶ Tendre vers un mode de consommation durable ;
- ▶ Préservation des ressources ;
- ▶ Créer des liens entre producteurs locaux et commerçants.

Ces objectifs ont peu évolué depuis le démarrage du projet. Ce qui a surtout évolué, ce sont les systèmes d'évaluation auprès des producteurs, les cahiers des charges, etc.

DESCRIPTION

Lors de sa création, le projet consistait à diminuer la distribution de sacs plastiques à usage unique dans les commerces (2006), au travers d'un partenariat avec le SIVED. Des scientifiques se sont ainsi réunis avec des communicants, pour se poser la question du développement durable. Au départ simple gestion des déchets, le projet a ensuite évolué afin de promouvoir les gestes éco-responsables auprès de ces mêmes commerçants. Par la suite, les acteurs du projet se sont concentrés sur les circuits économiques courts, en privilégiant la consommation locale. C'est ainsi que le label « Producteur engagé » a été créé, pour permettre aux consommateurs d'identifier les démarches éco-responsables.

Cette démarche est participative et dynamique. Elle se base sur la création de réseaux entre Ecoscience, le SIVED, les commerçants, les producteurs et

enfin les consommateurs. Le but est réellement d'apprendre les uns des autres, afin de perfectionner sans cesse cette démarche.

RÉSULTATS

Les résultats sont très satisfaisants, puisque 80 commerçants de la région se sont déjà engagés dans cette démarche responsable. La quantité d'ordures ménagères a également baissé, témoignant d'une prise de conscience grandissante. Des marchés de producteurs engagés « zéro déchet » sont organisés au niveau local, une journée « Commerce engagé » a été organisée en partenariat avec la FNH, etc.

« Commerce Engagé » a été récompensé avec le Prix spécial du défi pour la Terre de la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme en 2006, le Prix Mireille de l'Agence régionale pour l'environnement en 2007, et le Trophée européen de la réduction des déchets en 2010.

Tout ceci témoigne d'un dynamisme important et d'une appropriation du comportement responsable par les producteurs, commerçants et consommateurs.

LIMITES

Les limites rencontrées sont surtout la résultante des comportements de consommation : certains acteurs ne voient pas l'intérêt d'un tel changement, ou n'y sont pas encore suffisamment préparés. Certains acteurs ne sont pas non plus en mesure de changer leur comportement : par exemple, dans les boucheries, les sachets plastiques sont obligatoires pour une question d'hygiène. Pourtant, des comités de discussion sont mis en place pour aborder ces problèmes, et trouver des solutions innovantes : utiliser des labels de qualité, etc. Aucune externalité négative n'a été identifiée.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Le projet est soutenu par la politique locale. Toutefois, il faudrait plus de liberté avec les grandes enseignes, pour effectuer des campagnes de sensibilisation, etc.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le projet a commencé à diversifier les cahiers des charges, en les adaptant selon le type de commerce. Par exemple, de nouvelles initiatives ont été lancées dans les CHR (cuisine – hôtellerie – restauration).

L'extension de ce projet est à la fois souhaitable et possible, et des équipes d'Ecoscience y travaillent actuellement. Il y a eu des partenariats très réussis avec la Guyane par exemple. Des outils ont été mis en place pour que d'autres associations locales sur d'autres territoires puissent appliquer le projet (formations, fiches techniques, site internet spécialisé, etc.).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

<http://commerce-engage.com/> ; à télécharger à partir du lien :

- › une plaquette descriptive de la démarche.
- › un film de témoignages des commerces engagés.
- › un film sur les actions de prévention des déchets
- › une présentation Powerpoint

Le dispositif Assiette Verte

Fondaterra

Institution/acteur en charge et coordonnées : Fondaterra (Fondation européenne pour des territoires durables), Diego Courtois, chargé de projets

Titre de l'action : La démarche éco-citoyenne Assiette Verte

Lieux : Bureaux basés à Saint-Quentin en Yvelines et à Versailles

Date de lancement et durée : 2008

OBJECTIFS

Le projet « Assiette Verte » a démarré il y a quatre ans et a pour but de promouvoir, auprès de la restauration collective (cantines scolaires, restaurants universitaires, restaurants d'entreprise), des aliments de saison, locaux et issus d'une agriculture respectueuse de son environnement (raisonnée et/ou biologique)

Ce projet s'accompagne d'une campagne de communication au sein des restaurants partenaires du dispositif. La mise en place d'animations pédagogiques et le développement de supports pédagogiques de sensibilisation (vidéos, fiches producteurs, affiches, posters, jeux, guide...) sont autant d'outils mis à la disposition des restaurants partenaires essayant d'améliorer leurs pratiques. Les animations portent sur des thèmes variés tels que les enjeux de l'alimentation durable, les différents types d'agricultures, ou encore la valorisation des circuits courts.

De plus, des formations sont aussi délivrées auprès du personnel de cuisine pour les sensibiliser et les accompagner dans la constitution de repas plus équilibrés et plus durables. Une fois par an, les agriculteurs viennent eux-mêmes s'exprimer dans les restaurants qu'ils fournissent afin de créer un lien direct entre producteurs et consommateurs.

DESCRIPTION

L'approvisionnement des restaurants collectifs (restaurants d'entreprises, restaurants universitaires, restaurants d'hôpitaux, cantines scolaires, etc.) en produits locaux, de saison et cultivés dans le respect de l'environnement, se fait de manière collégiale avec la direction de chaque restaurant.

Chaque restaurateur et producteur doit signer une charte de bonnes pratiques, stipulant qu'ils sont prêts à faire des efforts et à améliorer leurs approvisionnements et leurs modes de production.

L'ensemble des agriculteurs proposés par le dispositif « Assiette Verte » sont membres du réseau et sélectionnés pour leurs efforts environnementaux, leur motivation et leur proximité avec les restaurants concernés. Chaque agriculteur se doit lui aussi d'améliorer ces pratiques agricoles et de respecter certains critères environnementaux et sociaux, jugés essentiels pour la pérennité de la démarche. Si les procédures varient selon le statut (public ou privé) des restaurants partenaires de la démarche, le dispositif « Assiette Verte » accompagne les restaurants dans la formation de leur personnel et dans la rédaction de leurs appels d'offres, ainsi que les agriculteurs dans la réponse à ces derniers. Un suivi est également assuré pour pallier et anticiper les éventuels problèmes de logistique que la mise en place de circuits courts pourrait susciter au départ du projet.

Mettant à la disposition de chaque acteur l'ensemble de ses outils et de ses compétences, le projet « Assiette Verte » ne s'immisce en revanche en aucun cas dans les négociations faites entre eux, mais s'assure qu'elle profite à tous.

Une fois un approvisionnement entériné entre un restaurant et un producteur ou un groupement de producteur, l'Assiette Verte met à la disposition des restaurants une campagne de communication pour informer les convives sur la démarche et les enjeux de notre alimentation et de notre agriculture.

Des affiches, posters, sets de tables, vidéos, fiches producteurs ainsi qu'une mallette pédagogique ludique, comprenant un guide et un jeu éducatif à destination des enfants, pourront être utilisés pour valoriser les efforts consentis par les restaurants partenaires.

D'autres actions et animations pourront également être proposées aux convives telles que des repas à thème (intitulés les « journées Assiette Verte »), des visites de fermes pour les équipes de cuisine et les consommateurs, des dégustations de produits locaux, des débats et conférences, ou encore des interventions de nutritionnistes et d'agriculteurs.

L'objectif premier de cette campagne de communication est d'encourager les convives et le personnel de cuisine à une profonde prise de conscience des enjeux environnementaux auxquels nous faisons face, et de leur donner toutes les clés pour modifier leurs pratiques alimentaires et devenir des acteurs du changement.

L'approvisionnement de la restauration collective n'est pas une fin unique en soi, c'est aussi la pédagogie et la quête de sens qu'elle peut apporter que le projet « Assiette Verte » s'efforce de porter.

Quand le projet a commencé en 2008, un restaurant universitaire était intéressé pour tester la viabilité du concept. Le restaurant était soumis à des obligations publiques. Il a donc fallu aider le premier producteur de fruits engagé dans le projet à répondre à l'appel d'offre.

Cet arboriculteur approvisionne aujourd'hui quatre restaurants différents. La démarche « Assiette Verte » lui a non seulement permis d'augmenter ses prévisions de vente de près de 30 %, mais aussi de ne pas dépendre d'un seul distributeur et d'être plus libre pour pérenniser ses activités. Deux emplois ont même été créés.

Dans certains cas, le projet « Assiette Verte » aide des agriculteurs utilisant des modes de culture conventionnels à se reconvertir dans le bio car la démarche ne se limite pas seulement à l'agriculture biologique mais à tous les modes d'agriculture respectueux de leur environnement. De cette manière, elle permet aux agriculteurs d'avoir des débouchés durant les trois à quatre années transitoires nécessaires à l'obtention de la certification bio. La démarche permet aussi aux restaurants de diminuer leur impact environnemental et de mieux valoriser le travail des équipes de cuisine en travaillant avec des produits frais, de meilleure qualité gustative.

Les convives, avertis de ces efforts par la communication faite dans leur restaurant, privilégient davantage ces produits locaux, plus frais.

RÉSULTATS

Le projet a aujourd'hui dépassé ses objectifs. Au départ, le but était de tester le concept auprès d'un restaurant.

Désormais, en Île-de-France, près d'une vingtaine de restaurants participent au projet qui s'élargit aussi à d'autres régions. Les restaurants collectifs sont de plus en plus demandeurs de ce type d'approvisionnement et des gammes de produits plus larges sont proposées aux restaurants déjà engagés dans la démarche.

LIMITES

Le premier obstacle fut le scepticisme des restaurants collectifs qui ne connaissaient pas nécessairement les bienfaits potentiels d'une telle démarche. Le responsable du projet « Assiette Verte », Diego Courtois, propose et délivre donc des formations sur les enjeux de l'alimentation et sur les bénéfices de cette démarche à tous les restaurants intéressés pour les encourager à y adhérer. Cette démarche ne peut fonctionner qu'avec des restaurants et des équipes de cuisine volontaires. Les administrations des restaurants pouvant être directes ou

déléguées, il est donc important d'identifier tous les interlocuteurs participant à la chaîne alimentaire, y compris les prestataires, afin que tous les acteurs puissent s'approprier le projet. Certains restaurants sont soumis à la législation publique ce qui implique obligatoirement de répondre à un appel d'offre des marchés publics.

Dans certains cas, afin de faciliter l'approvisionnement et la logistique, il arrive que les restaurants regroupent leurs achats. Les quantités impliquées peuvent alors être telles que les agriculteurs partenaires ne sont pas en mesure d'y répondre individuellement. Deux stratégies sont alors possibles : soit convaincre l'administration des restaurants de diviser leur offre géographiquement ou bien organiser un groupement d'agriculteurs capable de répondre à l'offre collectivement.

Fondaterra s'assure ainsi que les producteurs seront toujours en mesure de fournir les restaurants et qu'ils disposent des outils de livraison nécessaires.

Enfin, un dernier frein existe au niveau de la sensibilisation car il n'est pas toujours facile d'inciter les jeunes et autres convives à s'intéresser à la démarche. Le projet a notamment reçu quelques critiques des consommateurs qui ne se sentaient pas concernés ou qui ne désiraient pas changer leurs habitudes alimentaires. La multiplication des animations et des outils de communication ludiques sont ainsi créés pour impliquer les consommateurs.

Le personnel de cuisine souhaite aussi parfois avoir une plus grande diversité de produits alors que les appels d'offre, souvent basés sur des périodes de trois ou quatre ans, rendent difficiles une diversification rapide des sources d'approvisionnement. Les filières biologiques sont aussi parfois plus chères (car il n'y a pas de réseau de distribution spécifique pour l'agriculture biologique donc les agriculteurs doivent prendre eux-mêmes en charge le coût de l'approvisionnement) et certains restaurants peuvent percevoir cela comme une contrainte.

Une des externalités négatives induite par le projet est la rupture qui peut avoir lieu entre différents types d'agriculteurs. Par exemple, le projet tend à favoriser l'agriculture biologique ou raisonnée ce qui peut créer des tensions au sein de la communauté agricole. Fondaterra cherche donc aussi à proposer ce projet aux agriculteurs dit conventionnels qui essayent d'améliorer leurs pratiques pour ne pas léser une partie de la profession. Il est de toute façon évident que dans l'état actuel des choses, toute l'Île-de-France ne pourrait pas être approvisionnée localement en produit biologique, d'où la nécessité de fédérer l'ensemble des acteurs du monde agricole et de valoriser ce patrimoine riche en potentialités.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Un décret du Grenelle favorise les produits biologiques, avec pour objectif en 2020, 20 % de l'approvisionnement de la filière collective en produits issus de ce

type d'agriculture. Aujourd'hui l'approvisionnement en produits biologiques tourne plutôt autour de 2 à 3 % en restauration collective. L'État doit favoriser ces démarches et inciter les restaurants à participer à de telles initiatives.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis un an, l'« Assiette Verte » fait aussi en sorte que les convives trient leurs déchets. Elle a notamment créé le premier dispositif de tri-compostage pour un restaurant universitaire en Île-de-France. Les déchets organiques de l'UFR des sciences de Versailles sont ainsi valorisés à travers l'élaboration de compost qui sera ensuite utilisé au sein des espaces verts de l'université et de la mairie de Versailles. Il est prévu que la revalorisation des déchets alimentaires prenne de plus en plus d'ampleur car selon l'article 204 de la loi Grenelle 2, il est exigé depuis début 2012 que les restaurants réduisent leur empreinte écologique avec la collecte sélective de bio-déchets pouvant être revalorisés. Les plus petits restaurants (moins de 10 tonnes de déchet alimentaires par an) seront concernés par la loi à partir de 2016 et seront sanctionnés en cas de non-respect.

La démarche « Assiette Verte » souhaiterait désormais mettre en place ce dispositif de revalorisation des déchets, en plus de l'approvisionnement et des campagnes de communication, dans la plupart des restaurants partenaires.

L'« Assiette Verte » a également commencé à étendre sa démarche à d'autres régions de France, dans de nouveaux restaurants collectifs. Cependant, tous les restaurants ne pourraient pas être approvisionnés de cette manière car il n'y a pas assez d'agriculteurs biologiques ou pratiquants une agriculture raisonnée. L'activité agricole est aujourd'hui en déclin partout en France. Seul le nombre d'agriculteurs investis dans une agriculture biologique augmente. En permettant aux agriculteurs d'augmenter leur marge sur les produits vendus, notamment en réduisant le nombre d'intermédiaires, le projet « Assiette Verte » participe ainsi à l'essor économique et au maintien des activités agricoles déjà existantes, en leur permettant d'accéder à une filière pérenne dans le temps et une rémunération juste, fidèle au travail qu'ils auront fourni.

Amélioration des capacités des organisations des filières riz et huile de palme

GRET

Institution/acteur en charge et coordonnées : GRET, Pierre Ferrand (ferrand@gret.org)

Titre de l'action : ACORH – Amélioration des capacités des organisations des filières riz et huile de palme

Partenaires : La Maison guinéenne de l'entreprise (MGE) est le principal partenaire opérationnel du GRET sur ce projet

Lieux : Basse-Guinée, Guinée forestière

Date de lancement et durée : Plusieurs phases du projet (sur financements de l'Union européenne, AFD et CFSI) ont été mises en œuvre depuis janvier 2010 (fin du projet actuel mars 2014).

OBJECTIFS

La hausse des cours des matières premières en 2007 et 2008 a remis en haut de l'agenda international l'impérieuse nécessité de lutter contre la pauvreté et d'œuvrer pour le droit à l'alimentation. En réaction, l'Union européenne a mis en place la facilité alimentaire dont a bénéficié le projet ACORH de renforcement des capacités des organisations des filières riz et huile de palme en Haute-Guinée et en Guinée forestière.

Le projet vise à améliorer la sécurité alimentaire des ménages dans les zones ciblées par une meilleure couverture des besoins des familles des producteurs, par une augmentation de leurs revenus et ceux des autres acteurs des filières, et par un meilleur approvisionnement des centres urbains en produits locaux de qualité. Son objectif spécifique est d'accroître la production et la commercialisation du riz net et de l'huile de palme dans trois préfectures (Coyah, Forécariah et Boké) en Basse-Guinée et trois préfectures (Nzérékoré, Lola et Beyla) en Guinée forestière.

DESCRIPTION

Le projet est mis en œuvre par le GRET (présence d'un chef de projet expatrié sur place et d'un appui du siège via des missions techniques ponctuelles en Guinée) en étroite collaboration avec différents partenaires : **La MGE (Maison guinéenne de l'entrepreneur)**, est le partenaire principal du GRET. Elle est

étroitement associée à la mise en œuvre et détache des superviseurs et animateurs en appui aux groupements d'opérateurs de l'aval de la filière sur le projet ACORH.

RÉSULTATS

Le projet s'organise autour de trois volets principaux tels que décrits ci-dessous :

Volet 1 – Appui à la production et au stockage

Résultat n°1 : Les conditions de production et de stockage du paddy et de l'huile de palme de 83 groupements de producteurs sont améliorées

Ce volet vise à augmenter significativement la production de riz et d'huile de palme, en appuyant la réhabilitation de périmètres irrigués (pour le riz), l'appui à la riziculture de coteau, la mise en place de pépinières de palmier et la structuration des groupements de producteurs. Le projet favorise les propositions techniques permettant d'avoir des effets significatifs et de lever les contraintes identifiées sans inciter les producteurs à prendre des risques trop importants. Dans ce cadre, des petits aménagements hydrauliques ont été construits, ainsi que des infrastructures de battage et de stockage. ACORH a approvisionné des groupements en intrants de qualité (semences, plants améliorés de palmiers à huile, engrais, pesticides - avec lutte intégrée privilégiée) et en équipement (petit matériel, équipements de travail du sol et de récolte), a fourni un appui technique à la mise en valeur agricole (écoles au champ, conseil agricole), a mis en place des expérimentations visant l'introduction de pratiques agro-écologiques et a aidé des groupements sur le plan organisationnel (constitution d'un fonds et capital propre).

Volet 2 – Appui à la transformation et à la commercialisation

Résultat n°2 : L'offre en riz net et en huile de palme de qualité augmente et permet de mieux approvisionner les centres urbains

Le projet a pour objectif d'appuyer **165 groupements de l'aval** : groupements de décortiqueurs, d'étuveuses (l'étuvage avant décorticage permet d'obtenir un rendement au décorticage de plus de 70 % et un riz de meilleure qualité nutritionnelle) et de commerçants de riz net (riz étuvé, décortiqué), ainsi que des extracteurs et des commerçants d'huile de palme (incluant également un appui aux collecteurs de régimes à destination des extracteurs). La démarche repose sur l'appui à des groupements constitués ou encore informels. Le projet renforce leurs capacités organisationnelles et appuie la mise en œuvre d'actions collectives (approvisionnement, gestion de magasins de pièces détachées, accords commerciaux, création d'unions, etc.). Il renforce les capacités techniques, l'innovation et la qualité des produits (bonnes pratiques, amélioration du stockage et du séchage).

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS

- › Identification des groupes d'opérateurs économiques à renforcer ;
- › Formations aux principes de structuration et de fonctionnement des groupements ;
- › Alphabétisation, formation à la gestion simplifiée, gestion de crédit ;
- › Introduction d'équipements améliorés (étuveuses, décortiqueurs, malaxeurs) et infrastructures (magasins, aire de séchage) et formation technique ;
- › Suivi des groupements et appuis spécifiques (plans d'actions et activités collectives), renforcements des capacités, animation d'échanges.

Volet 3 – Concertation entre acteurs, avec l'État et les collectivités territoriales

Résultat n°3: La structuration de la filière facilite la concertation entre les acteurs et avec les autorités locales et nationales

Les groupements ont des expériences variées, positives comme négatives, des solutions communes qu'il est nécessaire qu'ils partagent au sein des localités, entre localités et entre régions d'intervention, entre organisations par métiers et entre acteurs de la filière. Le projet cherche également à favoriser la réalisation d'accords interprofessionnels, par exemple sur le coût de prestation (décorticage), d'approvisionnement en paddy auprès de groupements de producteur), de contrats de vente du riz net, etc.

Au niveau national, le projet favorise la réflexion sur le thème de la structuration et de l'appui à l'émergence d'interprofessions en lien avec le Bureau de stratégie et de développement (BSD) du ministère de l'Agriculture. Deux thèmes servent de base à ces réflexions et concertations : la gestion et la valorisation de la qualité ainsi que l'organisation de la commercialisation pour l'approvisionnement des centres urbains.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS

- › Échanges entre groupes de professionnels au niveau régional et national ;
- › Appui à la réalisation d'accords interprofessionnels ;
- › Appui à la réflexion sur la structuration d'interprofessions riz et huile de palme ;
- › Séminaires nationaux (de lancement, mi-parcours et fin de projet).

L'ensemble des actions du projet concourent à l'atteinte des objectifs globaux du projet.

LIMITES

Les obstacles sont de trois natures : logistiques eu égard à la zone d'intervention très vaste (Guinée forestière et Basse-Guinée), financiers avec certains coûts (construction d'infrastructures, réhabilitation de bas-fonds) qui ont été sous-estimés au moment de la rédaction du document de projet et une inflation très forte qui a renchérit les coûts opérationnels (matériels et carburants) et

relationnels, étant donné que travailler avec de nombreux partenaires demande beaucoup de temps et d'énergie, sans toujours avoir de garantie sur la qualité des actions mises en œuvre. L'implication de nombreux partenaires est cependant très intéressante et pertinente en termes de renforcement des capacités des acteurs guinéens en vue d'une plus grande durabilité des actions.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Le projet est très attentif aux politiques publiques guinéennes concernant le secteur du développement agricole. La constitution de stock de sécurité en riz dans les différentes localités par le gouvernement (sur le modèle des pays sahéliens) est à ce titre plutôt inquiétante dans le sens où cela entrave le bon fonctionnement de la filière et la circulation des produits au sein du territoire guinéen. Le gouvernement souhaite interdire les mouvements de riz entre les différentes localités, alors que certaines d'entre elles sont largement excédentaires et d'autres largement déficitaires. L'implication du BSD dans le suivi du projet ACORH et son implication sur les actions mises en œuvre au niveau de la filière riz contribue à nourrir la réflexion du gouvernement sur le développement de cette filière stratégique et devrait permettre de proposer des alternatives à ces stocks de sécurité. Par ailleurs, l'interdiction du gouvernement portant sur l'exportation de l'huile de palme est, elle aussi, dommageable pour le bon développement de la filière. À ce titre, le projet tente d'appuyer la FEREPHAH dans la formulation d'argumentaire en faveur de la levée de cette interdiction et de mobiliser la CNOP-G sur ce sujet.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le projet ACORH devrait s'insérer dans un programme plus large financé par l'Union européenne (le programme PARSAN-G) dont le démarrage est prévu au mois de mars 2013 pour une durée de trois ans. Le PARSAN-G, par une intervention dans les zones enclavées à plus forte insécurité alimentaire de Guinée (régions de Moyenne-Guinée et de Guinée forestière), vise en particulier :

- ▶ La lutte contre la malnutrition chronique et une intervention de manière plus équilibrée sur les trois piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation) ;
- ▶ L'augmentation des productions agricoles pour une action directe sur la disponibilité alimentaire entraînant une meilleure accessibilité physique et économique du fait de l'augmentation des revenus ;
- ▶ La promotion de bonnes pratiques nutritionnelles (sensibilisation aux causes de la malnutrition, éducation nutritionnelle, amélioration des comportements et habitudes alimentaires) permettant ainsi une meilleure utilisation des ressources disponibles.

Cela permettra au projet ACORH de continuer au-delà de la fin de la phase en cours (mars 2014), et de renforcer les actions mises en œuvre jusqu'à présent. Le PARSAN-G permettra aussi d'aborder la question de la nutrition avec des actions spécifiques à ce sujet.

En ce qui concerne les aspects qui pourraient être améliorés dans la conception du projet, il serait intéressant de prévoir un dispositif en ressources humaines plus important afin de pouvoir accompagner de manière plus approfondie les nombreux partenaires et groupements impliqués dans le projet. Cela étant, cet aspect RH est toujours assez problématique dans la conception des projets eu égard aux fortes contraintes imposées par les bailleurs de fonds (ratio RH/activités toujours largement en faveur des activités au détriment des RH).

Circuits courts en Europe : opportunités commerciales et dialogue avec la société (CODIA)

GRET

Institution/acteur en charge et coordonnées : GRET, 45 bis avenue de la belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne Cedex. **Mail :** francois@gret.org

Titre de l'action : Circuits courts en Europe : opportunités commerciales et dialogue avec la société (CODIA)

Partenaires : Bergerie nationale, CIVAM 49, CIVAM Bretagne, Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes, AFIPAR, ESA, Supagro, INRA, GRET (coordinateur)

Lieux : Île-de-France, Pays de Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes

Date de lancement et durée : 2012, 3 ans

OBJECTIFS :

Le projet poursuit deux objectifs complémentaires :

- › Réaliser une étude – action sur les pratiques d'achat des consommateurs et les attentes des consommateurs et des citoyens pour mieux identifier les freins et les leviers au développement des circuits courts. Il s'agit de

contribuer à expliquer le décalage entre discours et pratiques, pour appuyer les agriculteurs dans la construction de leurs relations marchandes avec leurs consommateurs. L'objectif est à la fois d'estimer les parts de marché actuelles et potentielles au niveau national et au niveau de six territoires test et de mettre au point des méthodes innovantes de création et de fidélisation de relations avec les clients, dépassant les outils de marketing classique, qui pourront ensuite servir de référence pour les organismes de développement agricole dans le cadre de leurs activités de conseil ;

- ▶ Inscrire les actions dans une perspective européenne et créer, à l'occasion de ce projet, un réseau européen de chercheurs et d'organisations de développement agricole et rural intéressées par le développement des circuits courts de commercialisation. Le projet a pour objectif d'organiser des journées d'échanges sur ce thème en collaboration avec des organisations européennes et de permettre de constituer un consortium de recherche-développement pour répondre aux appels d'offres de l'Union européenne dans le cadre du 7^e programme cadre de recherche.

DESCRIPTION

Action 1 : Les marchés des produits vendus en circuits courts : cadrage national

Cette action consiste à réaliser une enquête sur un échantillon représentatif des ménages français sur leurs achats de produits par les circuits courts de commercialisation, leurs pratiques d'achat, leurs perceptions par rapport à ces produits ainsi que leurs attentes en termes de qualité et de relation avec le producteur. On cherchera dans cette étude à réaliser une première approche de la hiérarchisation des attentes, en mettant en rapport les caractéristiques du produit et en particulier son prix. Cette enquête de cadrage nationale sera complétée par des entretiens avec des personnes ressources impliquées dans les autres projets sur les circuits courts de commercialisation.

Action 2 : Attentes des consommateurs et des citoyens sur six territoires de marché-test

Les territoires de marché-test seront déterminés avec les partenaires du projet (AFIP- Poitou-Charentes, Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes, FRCIVAM Bretagne, FD CIVAM 49, Bergerie nationale, Voisins et citoyens en Méditerranée).

Sur ces six territoires de marché-test, le projet cherchera à approfondir les attentes des consommateurs par la réalisation de groupes de discussion de consommateurs (« focus groups »). Il cherchera également à aborder la question des attentes des citoyens par rapport à ces produits distribués par les circuits courts, en organisant des groupes de discussion multi-acteurs impliquant des

agriculteurs, consommateurs, mais aussi des élus, associations environnementalistes, fédérations de parents d'élèves... Le projet permettra aussi de réaliser des actions innovantes de commercialisation ou de communication (cf. action 3), dont l'impact sera apprécié par les acteurs réunis dans le groupe multi-acteurs.

Action 3 : Recherche – action dans les 6 territoires de marché-test

Le projet réalisera une recherche-action dans les six territoires de marché-test.

Dans un premier temps, le projet permettra de réaliser une étude de l'offre et de la demande en produits à commercialiser par les circuits courts dans le territoire considéré. Cette étude de l'offre sera réalisée dans chaque territoire en impliquant des professeurs et des élèves de lycées agricoles.

Les groupes de discussion (cf. action précédente) seront également conduits en référence à ces territoires.

Enfin, sur chacun des territoires test, on réalisera une action innovante de commercialisation ou de communication sur les produits commercialisés par les circuits courts tenant compte des pratiques, des attentes et des contraintes des consommateurs et des citoyens telles qu'elles se seront exprimées lors des groupes de discussion (cf. action précédente). L'impact de cette action innovante de commercialisation ou de communication sera évalué en collaboration avec le groupe de discussion multi-acteurs.

Action 4 : Réseau européen circuits courts

Le projet a pour objectif d'insérer cette réflexion sur les circuits courts de commercialisation dans une perspective européenne. Le projet propose ainsi de contacter les institutions européennes intéressées par ces questions (organisations professionnelles et organismes de recherche), d'organiser chaque année une journée d'échanges sur le sujet « consommateurs, citoyens et circuits courts de commercialisation », impliquant une ou plusieurs organisations européennes impliquées sur ces questions, et de réunir un réseau européen de chercheurs et d'organismes de développement dans la perspective d'une réponse à l'appel d'offres de l'Union européenne dans le cadre du FP7.

Action 5 : Synthèse, diffusion et discussion des résultats au sein des réseaux

Le projet permettra de synthétiser les résultats sous forme de brochures répertoriant les principaux résultats par territoire et pour l'ensemble, et produira un kit pédagogique sur les marchés et l'approche des consommateurs et des citoyens sur les circuits courts pour les agriculteurs.

Le projet capitalisera ses résultats au cours d'un séminaire organisé à la Bergerie nationale, qui réunira tous les partenaires du projet. À partir de ce séminaire, les principales conclusions seront produites sous forme de fiches qui

pourront être ensuite diffusées dans les différents réseaux touchés par le projet (cf. ci-dessous).

Les résultats du projet seront diffusés au sein des réseaux des partenaires du projet, en particulier du réseau des conseillers des chambres d'agriculture par l'intermédiaire de l'APCA, et du réseau des établissements d'enseignement agricole par la Bergerie nationale, du réseau des ONVAR par l'intermédiaire des animateurs des CIVAM associés au projet et de celui de l'AFIP. Les résultats seront intégrés dans les formations réalisées dans le cadre de ces différents réseaux, à destination des agents de développement rural, des jeunes en formation agricole et des agriculteurs.

RÉSULTATS

Le projet permettra d'atteindre les résultats suivants :

- Qualification et quantification du marché pour les produits vendus en circuit courts en France et études de cas de territoires de marché en zone urbaine et en zone rurale ;
- Connaissance des attentes, des pratiques et des contraintes des consommateurs et des citoyens par rapport aux produits commercialisés par les circuits courts ;
- Outil d'approche des attentes hiérarchisées des consommateurs et résultats de l'application de cette méthode sur six territoires de marché ;
- Réseau européen d'organisation de recherche et de développement travaillant sur le développement des circuits courts de commercialisation ;
- Kit pédagogique de présentation des résultats pour les acteurs du développement agricole et rural
- Valorisation des résultats dans des revues professionnelles agricoles.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Document descriptif du projet déposé et obtenu dans le cadre de l'appel d'offres CASDAR du ministère de l'Agriculture.

Le Panier vanvéen

Institution/acteur en charge et coordonnées : Claire Martin-Gousset
23, rue Jean Bleuzen, 92170 Vanves, 01 47 36 21 24, 06 20 83 87 68
clairemg@free.fr

Titre de l'action : Le Panier vanvéen

Partenaires : réseau des AMAP Île-de-France et MIRAMAP (réseau national)

Lieux : Vanves

Date de lancement et durée : création il y a 7 ans par un groupe de militants écologiques de Vanves suite à un forum social sur l'éducation, la démocratie participative et l'agriculture ; émergence de l'idée des réseaux AMAP

OBJECTIFS

L'objectif est la défense de l'agriculture paysanne de proximité. Les objectifs ont évolué grâce à l'éducation des « amapiens » qui ont essaimé l'idée suivante : le prix du panier est décidé non plus selon des critères économiques mais dans la perspective de donner un salaire aux maraîchers. Ce n'est pas nécessairement du bio, la priorité est l'agriculture de proximité. C'est une manière de sauver le monde paysan et les citoyens se sentent concernés. Les AMAP donnent une possibilité aux consommateurs d'aider les paysans. Les AMAP s'inscrivent dans l'économie sociale et solidaire. Par exemple, elles ont aidé un agriculteur de l'Ouest parisien à fournir des produits bio aux cantines de lycées et à se dégager de la vente aux distributeurs pour sauver son exploitation.

DESCRIPTION

Le « Panier vanvéen » rassemble un collectif de référents sur différents points identifiés au cours des années avec des prises de responsabilités. Il associe un groupe de consommateurs d'environ 140 familles à un paysan. Ces familles reçoivent des paniers de fruits et légumes. Ce sont toujours les mêmes familles, déjà convaincues, et l'extension est compliquée car un paysan ne peut pas gérer davantage de paniers. Une fois par mois, les familles vont dans les champs pour aider à désherber ou à planter. Cela permet une éducation populaire, notamment des enfants. Ces familles sont convaincues par la défense d'une agriculture paysanne. Plus généralement, le réseau des AMAP rassemble 260 AMAP en Île-de-France pour la préservation des terres agricoles, la formation aux circuits courts et le rachat des terres avec l'association Terre de liens.

RÉSULTATS

Les objectifs sont atteints pour lier les consommateurs aux paysans mais aussi pour créer une mobilisation citoyenne à travers les AMAP. Le nouvel objectif

qui est général au réseau des AMAP est celui d'un essaimage pour de nouveaux paysans.

LIMITES

Le principal obstacle a été de convaincre la municipalité du bien-fondé d'un lieu de distribution non privé. La municipalité n'était pas favorable à l'autorisation d'un lieu pour la distribution.

Le « Panier vanvéen » ne rencontre pas vraiment d'obstacles financiers car les paniers sont prépayés aux paysans. Une des limites est qu'il y a davantage de consommateurs demandeurs que de capacité à les inclure. L'AMAP est limitée par le nombre de paysans et la rareté des terres agricoles disponibles, ces dernières étant aux mains des céréaliers.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

L'AMAP attend une reconnaissance d'une agriculture différente ce qui est un sujet éminemment politique. Des décisions politiques doivent être prises pour l'implantation de jeunes agriculteurs et la Chambre d'agriculture doit permettre et reconnaître cette agriculture qui correspond à des attentes de consommateurs. Se pose également la question de la traçabilité, ce qui est un problème politique à la fois français et européen. Par rapport aux pays émergents, une agriculture intensive n'est pas nécessaire pour nourrir tout le monde, il y a besoin d'un autre style d'agriculture ce qui est un choix politique à tous les niveaux.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Actuellement, en Île-de-France, une véritable volonté politique est nécessaire pour l'extension des AMAP. Par exemple, à Milan, une importante zone verte a été dédiée à l'agriculture biologique et dans les Länders allemands, les agriculteurs sont formés au bio notamment en réponse à des problèmes de pollution de l'eau. En Ile-de-France, la situation est bloquée car les grands céréaliers tiennent la Chambre d'agriculture et les syndicats se pose la question de l'alimentation pour tous.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Film « Solutions locales pour un désordre global » de Coline Serreau, commençant par l'AMAP de Vanves.

Plate-forme paysanne locale

Institution/acteur en charge et coordonnées: Jean-Christophe ROBERT
Président de l'association FILIÈRE PAYSANNE, 82, rue des Bons Enfants,
13006 MARSEILLE, 04 91 47 84 95, 06 17 47 88 78, filiere.paysanne@
gmail.com

Titre de l'action: Projet plate-forme sur le bassin marseillais « Plate-forme paysanne locale » (PPL)

Partenaires: Scop EPICE et Filière paysanne comme co-initiateurs ; APEAS (Agence provençale de l'économie alternative et solidaire) qui assure le portage de l'étude de faisabilité.

Lieux: Marseille et Aubagne comme zone de livraison ; production à l'échelle du département voire des départements limitrophes pour certains produits

Date de lancement et durée: Projet proposé par Filière paysanne il y a quatre ans ; rediscuté avec Scop EPICE il y a un an ; lancement concret en février 2013 ; une dizaine de mois d'étude de faisabilité ; l'année prochaine, une phase de mise en place opérationnelle sur environ un an

OBJECTIFS

Les objectifs n'ont pas évolué mais se sont précisés. Le projet vise à soutenir l'agriculture locale, la transformation alimentaire artisanale, le commerce de proximité et la restauration indépendante, ainsi qu'à soutenir les communes et autres collectivités territoriales qui soutiennent le développement local au travers de la restauration collective. Cela permet aux consommateurs un accès à des produits locaux de qualité pour un prix accessible.

Pour cela, il est souhaitable mettre en place une plate-forme de distribution de produits frais complémentaire avec la plate-forme de produits secs mise en place par la Scop EPICE depuis quatre ans.

L'ambition est de valoriser le local et l'agriculture paysanne tout en encourageant au partage plutôt qu'à la confrontation.

DESCRIPTION

Le projet est en phase d'étude de faisabilité. Une phase test avec trois producteurs d'Aubagne se met également en place dès 2013 pour fournir des restaurants marseillais qui sont en demande. Cette phase test permettra de renforcer les mesures concrètes de mise en opérationnalité l'année suivante. Quelques options ont été envisagées mais doivent être validées par la phase test et l'étude de faisabilité.

LIMITES

Le projet n'a pas fait l'objet de critiques mais a été plutôt favorablement accueilli par les acteurs économiques et les financeurs. Il ne dispose pas d'un budget très conséquent. Par ailleurs, la région souhaitait un projet plus ambitieux mais n'a pas fourni le rallongement financier nécessaire. Cela implique davantage de volontariat de la part des initiateurs, ce qui limite la qualité du projet car plus l'énergie apportée est importante plus le projet pourra être solide et pertinent.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Lors du montage d'un projet de ce type, il faut faire passer les aides publiques dans la budgétisation. Pour ce projet, il faudrait pouvoir plus facilement solliciter les collectivités territoriales pour financer les salaires mais aussi l'expertise et l'accompagnement stratégique. Ce travail d'expertise d'accompagnement stratégique, d'identification des ressources partenariales potentiellement existantes dans le réseau, et de mise en lien entre les acteurs concernés, est extrêmement important pour la réussite du projet mais il est très difficile d'obtenir une reconnaissance institutionnelle de cette valeur ajoutée et une juste rémunération du travail que cela nécessite.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La première perspective est de pouvoir mener à bien la réalisation de cette première version pilote. Si elle s'avère viable, l'idée est de pouvoir essaimer soit en partant ex nihilo, soit en apportant des éléments de référence à d'autres initiatives de plateforme afin de les consolider.

De la même manière, le projet vise à valoriser les autres initiatives. Différentes initiatives dans la région et à l'échelle nationale permettent une logique de capitalisation collective. Par exemple, le projet est en lien étroit avec une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) appelée Agribio Provence pour partager les expériences voire pour travailler ensemble. Les initiatives de l'association Échanges paysans dans les Hautes-Alpes et du Collectif agriculteurs dans le Lubéron sont également intéressantes pour le projet.

Le caractère innovant de la plateforme économique est d'employer une méthode logistique semblable à celle des grossistes mais en utilisant la valeur ajoutée pour consolider la situation économique de chacun des acteurs : rémunérer les agriculteurs, les transformateurs, fournir un salaire décent aux logisticiens, approvisionner les restaurateurs et détaillants ainsi que la restauration collective en produits de qualité à prix accessible ce qui se répercute sur les consommateurs. Le projet pourrait à terme évoluer vers une forme de SCIC, ce qui permettrait que ses acteurs soient co-décisionnaires. L'innovation consiste donc à jouer sur les économies d'échelle comme le font les

centrales d'achat et les grossistes tout en partageant le fruit des économies d'échelles réalisées de manière équitable. C'est donc une innovation sociale et économique.

Formation alimentation responsable destinée aux étudiants

REFEDD

Institution/acteur en charge et coordonnées: Anne-Sophie Leibenguth

Equipe REFEDD, Coordinatrice Projet Alimentation, REFEDD

c/o MIE, 50, rue des Tournelles, 75003 Paris.

Tél. : 01.49.96.48.02; 06.88.69.17.33

Titre de l'action: Formation alimentation responsable destinée aux étudiants pour développer des projets à l'intérieur de leur restaurant universitaire (introduire des produits bio locaux, des repas végétariens...)

Partenaires: Réseau d'associations étudiantes œuvrant dans l'environnement

Lieux: Au sein des universités d'Île-de-France et au niveau national

Date de lancement et durée: Depuis l'année scolaire 2011-2012, 1^{ère}

formation à la mi-octobre 2012, les autres de fin-janvier à avril à Paris et dans des villes de province

OBJECTIFS

Promouvoir l'alimentation responsable auprès des étudiants, les accompagner, démarche de sensibilisation. Il y a deux ans, trois sites pilotes ont été mis en place à l'université Paris Descartes pour deux d'entre eux et à la Cité internationale pour le dernier avec notamment pour objectif de réduire le gaspillage alimentaire.

Un guide a été créé à destination des gestionnaires de restaurants universitaires pour qu'ils mettent en place les projets eux-mêmes afin de revenir au métier de cuisinier car actuellement, c'est davantage de l'assemblage. Par la suite, un autre guide a été prévu mais destiné aux étudiants. Un changement de cibles a été opéré car le guide pour gestionnaire ne fonctionnait pas tellement. Ce guide est en cours de finalisation et de distribution. Il existe aussi un guide sur le gaspillage alimentaire.

DESCRIPTION

Le projet fonctionne en fournissant diverses formations pour les étudiants. Il y a une formation alimentation qui tente de s'inspirer du projet « Énergie et mobilité » avec des formations très rodées. L'objectif est de mettre en place la même forme, de former à une méthodologie de projet ; il s'agit de faire des formations de formateurs.

RÉSULTATS

La formation est encore beaucoup trop jeune pour pouvoir dire si les objectifs ont été atteints, notamment à cause du temps long de concrétisation des projets.

Les étudiants viennent aussi parfois pour faire figurer la formation sur leurs CV ou pour des projets différents. Des initiatives se sont développées sur les sites pilotes, par exemple avec l'introduction de repas sans viande aux restaurants universitaires de Paris 5.

LIMITES

Le principal obstacle est la difficulté de gérer des projets à long terme (sur deux ou trois ans) car les responsables changent tous les ans puisqu'il s'agit d'un service civique. Il existe une réelle difficulté à mobiliser le plus grand nombre, et surtout des personnes peu sensibilisées. Il se pose donc la question de l'élargissement de ses événements avec un public plus diversifié. Il est important d'avoir une cible pré-pensée.

Il n'y pas vraiment eu de critiques. Au niveau des formations, il y a parfois une critique du manque de détails précis ou techniques comme par exemple sur la relation entre CROUS et restaurant universitaire ou sur les contrats de marché public.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Pour l'instant, il n'y a pas d'attentes en matière de politiques publiques. Des interventions pour des colloques ou des événements liés à l'alimentation responsable ont pu être organisés. Cela dépend des financements publics.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le projet gagnerait à avoir plus d'ambitions en travaillant aux niveaux des régions et des départements ; actuellement, cela part du bas, cela gagnerait à partir du haut. Ce sont les étudiants qui montent ces projets et c'est donc difficile d'impulser une dynamique. Les collectivités territoriales, les conseils régionaux, le CNOUS pourraient faciliter l'extension.

Il s'agit de responsabiliser les restaurants universitaires car cette restauration collective représente beaucoup de repas très économique à 3,10 euros. C'est un terrain propice pour promouvoir ce type de sujets.

Pour les perspectives d'avenir, d'autres guides alimentation pourraient être publiés. Un autre projet est l'organisation d'ateliers de cuisine à Paris 3, 5 et 7. Le principe consiste à faire venir les élèves dans la cuisine de leur restaurant universitaire afin qu'ils préparent le repas avec les cuisiniers. Cela s'est fait deux fois l'an dernier et ce fut un bon succès. Il est donc prévu de le reproduire en janvier et en juin.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

<http://www.refedd.org/alimentation-responsable.html>

Guides dans le dossier « Documents alimentation responsable REFEDD »

Terre et Cité

Institution/acteur en charge et coordonnées: Terre et Cité / Dorian Spaak, chargé de mission maintien de l'agriculture périurbaine

Titre de l'action: Association qui vise à la préservation et à la valorisation de l'agriculture et des espaces ouverts du plateau de Saclay.

Partenaires: Communes, communautés d'agglomération, Établissement public de Paris-Saclay, région Île-de-France, conseils généraux (78 et 91), Chambre d'agriculture Île-de-France Ouest, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Fondation Lemarchand, DRIAAF, FEADER (341B), Fondation de France

Lieux: Plateau de Saclay (siège à Verrières-le-Buisson)

Date de lancement et durée: 2001

OBJECTIFS

Au départ, l'association comportait trois collèges de membres: agriculteurs, élus et société civile (chercheurs, entreprises et particuliers). Depuis 2007, les associations ont aussi un collège. L'objectif initial était de mettre en relation ces acteurs et d'imaginer ensemble l'avenir de l'agriculture et des espaces ouverts sur le plateau de Saclay.

DESCRIPTION

Terre et Cité est un véritable espace d'échanges, de concertation et de dialogue. Depuis 2011, l'association s'inscrit dans une dynamique d'animation permanente qui permet de décliner très concrètement quatre actions différentes:

- › Création d'un espace de dialogue, s'assurer de la conservation de l'espace agricole ;
- › Développement des filières de proximités: notamment les approvisionnements locaux en restauration collective ;
- › Sensibilisation pédagogique: ensemble d'actions de sensibilisation qui se sont consacrées aux publics primaire et maternelle, et réflexion sur une ouverture auprès des entreprises et de l'enseignement supérieur ;
- › « Vivre le territoire »: Le plateau de Saclay est un territoire au patrimoine très riche (agricole, naturel...) mais peu valorisé et peu connu. Par exemple, historiquement, les fontaines du château de Versailles étaient alimentées par un réseau de rigoles construites sur le plateau dont les vestiges existent encore et peuvent être visités. Ce programme vise à développer des sorties découvertes (parcours avec intervention de plusieurs associations) et un outil cartographique en ligne participatif et libre de droits permettant de recenser les éléments remarquables de la région.

RÉSULTATS

Le plateau est un territoire où la communication était difficile notamment en raison des divisions administratives (deux départements, trois intercommunalités) d'interventions de l'État pour développer des projets urbains aux dépens des zones agricoles. L'association a amené les agriculteurs, élus, et membres de la société civile à réfléchir et à mener des actions conjointes.

L'association a permis l'introduction de produits locaux en restauration collective. Aujourd'hui, quatre exploitants approvisionnent sept collectivités. L'agriculture a aussi connu une évolution remarquable puisque 50 % des agriculteurs travaillent en filières de proximité, 10 % des terres sont destinées à l'agriculture biologique, et la seconde AMAP d'Île-de-France a vu le jour sur le plateau. L'initiative vient avant tout des exploitants, mais Terre et Cité a aidé à porter la dynamique territoriale.

Le plateau de Saclay est un territoire sur lequel différentes activités coexistent. Des installations de recherches scientifiques y furent construites (CEA...). Depuis les années 1950, des tensions existaient entre l'État, les acteurs de la société civile et les agriculteurs car beaucoup de projets d'aménagements urbains étaient envisagés sur le plateau. En 2006, l'État a lancé un projet d'opération nationale qui prévoyait la construction d'une ville nouvelle entraînant la perte de plus de 900 hectares d'espace agricole. Mais il y a eu une récente prise de conscience que le plateau a un rôle à jouer sur le plan écologique. Aujourd'hui, le projet s'est adapté et prévoit la création d'une zone de protection de 2 300 hectares de terres agricoles. Il y a donc la reconnaissance de ces deux grandes qualités du territoire: celle des espaces ouverts et agricoles et celle de la recherche.

LIMITES

L'association Terre et Cité s'est heurtée à deux obstacles majeurs. Le premier fut le morcellement administratif du territoire. Le plateau est divisé entre deux départements et quatre communautés d'agglomération. Il fut donc assez difficile d'impulser et de soutenir le projet dans le temps car il n'y avait pas une entité de gouvernance locale. Mais cela fut aussi une force car les mécanismes de concertation empêchent des prises de décision arbitraires. Deuxièmement, les tensions évoquées précédemment entre les agriculteurs et l'État ont rendu la coopération plus difficile. Les acteurs de l'aménagement du territoire et les acteurs de la préservation avaient tout deux des ambitions divergentes.

Le morcellement du territoire amène Terre et Cité à aller chercher des sources de financements diverses, ce qui garantit une certaine résilience de la structure financière de l'association. Mais la recherche de financements peut aussi s'avérer compliquée au jour le jour. Il ne semble pas que l'association génère des externalités négatives. Un risque réside peut-être dans le fait que Terre et Cité ne parvient pas toujours à peser sur les décisions des collectivités territoriales. Les collectivités territoriales pourraient avoir tendance à laisser Terre et Cité agir seule et se démobiliser face à ces enjeux.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Terre et Cité est au croisement de toutes les politiques publiques, des petites communes rurales du Plateau à l'État. Sa plus grande attente est que soient enfin reconnues les deux grandes dimensions du territoire qui, jusqu'à présent, étaient en concurrence et en conflit. Le rôle de concertation territoriale gagne à être connu et développé. Sur des territoires aussi complexes, il est important de fournir une plateforme où les acteurs peuvent créer leur avenir commun.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Des incertitudes subsistent mais les dynamiques suscitées par Terre et Cité sont très constructives. L'association espère que ce travail va permettre d'aller vers les options les plus favorables pour le territoire. Des actions similaires existent déjà dans d'autres régions. Mais la dynamique gagnerait toujours à être approfondie et généralisée.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Audit patrimonial, Terre et Cité / AgroParisTech – Hervé Brédif (2001-2003)

Un patrimoine agricole au cœur de l'OIN, une aubaine pour l'aménagement du territoire, Guillaume Lefèvre (2010)

L'agriculture, nouvel instrument de la construction urbaine ?, thèse de Mouez Bouraoui (2000)

Des circuits courts pour la restauration collective, Mathieu Labonne, AMAP des jardins de Cerès (2009)

Développement des filières de proximité du Plateau de Saclay, Analyse de la démarche restauration collective, Marie-Clémentine Foussat, Terre et Cité (2012)

Cycle de concertation – Audit patrimonial, Hervé Brédif, Mathieu Labonne, Fanny Lièvre et Dorian Spaak, Terre et Cité (2013)

Réseaux

Projet MECICO

Réseau AFIP - Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales

Institution/acteur en charge et coordonnées : pilote : FNCivam, co-pilote : AFIP

Mélanie Théodore, Chargée de mission agriculture et territoires, AFIP, 2 rue Paul Escudier 75009 Paris, Tél: 01 48 74 52 88

Titre de l'action : Projet de formation aux métiers des circuits courts MECICO

Partenaires : CASDAR (Fonds du ministère de l'Agriculture). Ce projet MECICO s'inscrit dans un appel à projet.

Copilote : FNCIVAM ; AFIP

Partenaires : inter-AFOCG (association sur la comptabilité et gestion pour agriculteurs) ; Trame, Bergerie nationale, Gaec et Sociétés, instituts de recherche (INRA, Duster) ; structures locales de ces réseaux

Lieux : Nombreuses régions (Poitou-Charentes, Normandie...)

Date de lancement et durée : 2010-2013

OBJECTIFS

L'idée de départ est que les nouveaux modes de commercialisation en circuit court demandent des compétences aux agriculteurs comme la communication par exemple. Ces compétences sont un peu délaissées et non anticipées par les agriculteurs. Ils pensent à l'aspect technique mais pas toujours à l'aspect commercial. Elles sont également un peu négligées dans l'accompagnement des agriculteurs et le projet travaille donc sur ce thème, sur les compétences que cela nécessite de faire du circuit court, sur les méthodes de professionnalisation. Il faut également prendre en compte un contexte mouvant : nous sommes sur des compétences en permanente évolution. Les accompagnateurs, qui aident les agriculteurs à se professionnaliser, se former, s'adapter, doivent eux-mêmes en permanence adapter leur méthodes d'accompagnement, se former... Comment les aider à travailler sur ces cheminements, sur leur posture d'accompagnateur ?

Ce projet s'adresse donc aux accompagnateurs. Différents séminaires nationaux se sont tenus sur ce qu'est la professionnalisation et sur la notion de compétence.

DESCRIPTION

Ce projet se décompose en trois actions, une par année.

La première consiste à faire un état des lieux : recueillir les savoirs et savoir-faire des agriculteurs en circuit court, recueillir les besoins sur le terrain par les agriculteurs et par les agents de terrain. Cela a abouti à un livret de ressources qui sert de document de travail par exemple sur la gestion d'une organisation collective ou sur la vente à des intermédiaires. Il s'agit de répertorier les champs à traiter : gestion entre vie familiale et vie professionnelle ; aspects commerciaux et relationnels ; production (influence du mode de commercialisation sur la production, organisation du temps de travail).

La seconde action consiste en la construction d'outils d'accompagnement et de ressources pédagogiques. Au début, la question était : à qui s'adressent-ils ? Au final, ils ont été conçus pour les accompagnateurs. Des modules de formation existent déjà pour accompagner les agriculteurs avant de s'installer ; comment intégrer les circuits courts dans ces projets ?

La troisième action est la validation des outils, la mise en place de tests concrets et la production des livrables finaux.

Dans l'organisation de ces trois actions, trois groupes de travail ont été formés. Le premier groupe s'occupe des agriculteurs qui s'installent en circuits courts. Le deuxième groupe s'occupe des agriculteurs déjà en circuit court pour une évaluation et une analyse de l'évolution de leurs pratiques avec une forme d'auto-diagnostic. Le troisième groupe gère les relations avec les autres acteurs car les circuits courts sont dans une relation territoriale avec les acteurs, par exemple avec un sous-groupe sur la restauration collective.

Dans la dernière phase, il y a un travail sur la transversalité de ces groupes. Il y a un travail en groupes thématiques depuis un an. Il s'agit de réfléchir à ce qui fait le lien entre les différents travaux. Le livrable final prendra certainement la forme d'un document papier à destination des accompagnateurs, que ce soit un répertoire d'outils ou une méthode générale.

RÉSULTATS

Les résultats s'étendront après le projet mais il y a une mobilisation des acteurs avec une bonne dynamique et une tenue des délais. Sur la production d'outils, un séminaire final de restitution est prévu en 2013. Sur l'accompagnement, il y a quelques résultats dans les groupes tests qui développent et testent les outils auprès des agriculteurs et les retours sont bons. En formation cela fonctionne bien, il s'agit de voir si les accompagnateurs s'approprient bien les enseignements.

LIMITES

C'est difficile à dire à ce stade. La question financière est toujours difficile : en

tant que lauréat de l'appel à projet, il y a eu un chiffrage du coût provisionnel du projet qui est financé à 60 % par le ministère et donc une recherche de cofinancement est à faire.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Les associations essaient de mobiliser leurs forces pour interpeller les pouvoirs publics. Elles sollicitent différents rendez-vous avec le ministère de l'Agriculture et l'ESS. Les attentes sont davantage en inter-associatif avec Celavar et INPACT qui sont des structures politiques. L'association sollicite un rendez-vous avec Bertrand Hervieu chargé de travailler sur l'évolution des politiques agricoles. Par ailleurs, avec la PAC et la loi d'avenir, il y a une grande mobilisation. Les revendications sont une agriculture qui rémunère les hommes avant les capitaux, une agriculture pourvoyeuse d'emplois et autonome, respectueuse des ressources, durable, créatrice de dynamiques sur les territoires...

PERSPECTIVES D'AVENIR

MECICO est un projet en trois ans, le livrable sera bien réalisé. L'association souhaiterait déposer un projet d'un an pour faire le lien avec les autres projets sur les circuits courts à l'échelle nationale afin d'éviter de faire simplement des projets cloisonnés. Il s'agit de faire du liant entre les différents acteurs.

Restauration collective bio locale

Fédération nationale d'agriculture biologique

Institution/acteur en charge et coordonnées: FNAB – Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France, Julien Labriet, 40 rue de Malte - 75011 PARIS, 01 43 38 18 70 - jlabriet@fnab.org

Titre de l'action: Restauration collective bio locale

Partenaires: Réseau FNAB et groupements de producteurs bio, MAAP, MEDDE,...

Lieux: Toutes régions et départements de France métropolitaine

Date de lancement et durée: Début années 2000

OBJECTIFS

Faciliter l'introduction de produits bio locaux en restauration collective dans un double objectif de :

- › structuration de filières relocalisées en région dans le cadre d'une économie sociale et solidaire
- › relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation.

DESCRIPTION

Action globale et transversale.

- › Accompagner les parties prenantes et développer une expertise professionnelle : Conseil, accompagnement, sensibilisation (élus, gestionnaires, personnels de salle, convives, enseignants, société civile, producteurs); Formation des personnels de la restauration; Coordination d'un réseau national de formateurs locaux; Rédaction d'outils et guides pour professionnels, élus, producteurs.
- › Structurer les filières régionales et promouvoir le bio, la proximité, et les circuits courts en restauration collective : la FNAB travaille au plus près des organisations économiques de producteurs bio travaillant à l'approvisionnement de la RC et structurées sous forme de SCIC, GIE ou d'association.

RÉSULTATS

En 2012, 24 groupements de producteurs bio spécialisés sur ce débouché et livrant quotidiennement la RC

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

www.repasbio.org; www.restaurationbio.org



International Urban Food Network

Institution/acteur en charge et coordonnées: IUFN – International Urban Food Network, <http://fr.iufn.org/>

Titre de l'action: IUFN – International Urban Food Network

Partenaires: ICLEI

Lieux: Paris, France

Date de lancement et durée: Créé en 2012

OBJECTIFS

L'IUFN est un réseau de recherche et de coopération internationale sur la gouvernance alimentaire des régions urbaines. C'est un intermédiaire entre le milieu de la recherche et les collectivités locales et territoriales. C'est une plateforme de partage d'expertise et d'expériences qui questionne la relation entre l'alimentation et l'urbanisation. C'est aussi une force de proposition auprès des décideurs publics fondée sur un état de l'art de la recherche académique internationale et une analyse critique des solutions innovantes identifiées sur le terrain.

La création de l'IUFN s'est fondée sur le constat suivant : la façon dont les villes se nourrissent à l'heure actuelle n'est pas durable. L'alimentation durable n'est pas une priorité des politiques publiques locales. De plus, des initiatives de terrain existent pour répondre à ce défi mais elles restent trop éparpillées. Enfin, le potentiel de coopération entre les acteurs de terrain et les chercheurs reste sous-exploité.

L'IUFN dispose de quatre objectifs majeurs : le premier objectif de l'IUFN est de mettre en relation les villes du monde autour de l'enjeu alimentaire. Cette mission comporte des activités de lobbying pour placer la gouvernance alimentaire urbaine à l'agenda politique et des activités de fédération de villes innovantes et engagées. Deuxièmement, l'IUFN diffuse des synthèses de savoirs. Le réseau édite des rapports sur la gouvernance alimentaire urbaine et facilite par tous les moyens la compréhension partagée des différents enjeux. Troisièmement, le réseau a pour objectif de constituer une banque d'expériences positives en identifiant et en centralisant les bonnes pratiques de terrain. Enfin, l'IUFN souhaite initier des expérimentations de terrain en identifiant les terrains de rencontre chercheurs/élus et en mettant en place des projets multi-acteurs.

DESCRIPTION

Le réseau comporte cinq axes d'activités majeurs.

L'IUFN a créé une structure de recherche et de coopération dédiée à la gouvernance alimentaire des régions urbaines. La concrétisation du projet de l'IUFN se traduit par la création d'une structure dédiée à la gouvernance alimentaire des régions urbaines – plateforme web interactive (brochure en annexe). Cette plateforme sera :

- ▶ Un outil d'animation du réseau international des collectivités territoriales et de la communauté scientifique. À ce titre, il permettra entre autres : la mise en contact des collectivités du monde entier engagées sur la thématique de la gouvernance alimentaire ; l'animation de groupes de travail techniques en ligne entre les collectivités et les chercheurs ; l'organisation de conférences techniques en ligne.

- ▶ Un centre de ressources - outil de structuration, d'analyse et de diffusion de l'information sur la gouvernance alimentaire des régions urbaines. À ce titre, la plateforme permettra : la valorisation des initiatives existantes (ex. : par le biais de fiches de bonnes pratiques rédigées par l'IUFN, l'accès aux documents de politiques clés) ; la valorisation des résultats de la recherche (accès aux rapports de recherche, rédaction et mise à jour de « basics » sur les sujets clés à destination des collectivités locales par l'IUFN).

L'IUFN développe une approche inédite dans le périmètre thématique et géographique. Le périmètre thématique est défini par la gouvernance alimentaire des régions urbaines. Le travail de recherche de l'IUFN s'inscrit dans la continuité des travaux sur les systèmes alimentaires territorialisés ou encore des approches comme les systèmes agroalimentaires localisés. L'IUFN souhaite ainsi explorer, à l'échelle territoriale, la complémentarité des pratiques entre le système alimentaire actuel et les pistes alternatives. L'objectif est de questionner la durabilité de l'existant, de réfléchir à de nouvelles structures organisationnelles, valorisant le plus possible le potentiel de production local/territorial de la zone concernée. Enfin, l'IUFN s'inscrit dans un périmètre géographique, répondant aux besoins du terrain. L'IUFN a pour but de renforcer la coopération entre les collectivités territoriales et la communauté scientifique des pays industrialisés et ceux des puissances émergentes – le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine.

L'IUFN définit un plan de travail pluriannuel structuré. En dehors d'un important effort de structuration de l'information actuellement disponible, l'IUFN souhaite développer un travail d'analyse propre, à travers trois axes majeurs : 1) Comprendre – Observatoire et analyse critique des dynamiques en cours ; 2) Mesurer – Modélisation du métabolisme territorial ; 3) Penser le futur et accompagner la transition vers un système alimentaire durable pour les villes.

L'IUFN souhaite articuler l'architecture existante au niveau national et international. L'IUFN inscrit son action en cohérence avec celle des institutions et acteurs existants et co-développe des projets stratégiques pour l'avancée de la thématique de la gouvernance alimentaire des régions urbaines :

- ▶ Coopération avec les réseaux de villes au niveau national et international : Au niveau national, l'IUFN développe un partenariat avec l'association Eco Maires, premier réseau national d'élus et des collectivités locales mobilisés sur les problématiques environnementales et de développement durable, regroupant aujourd'hui 2 000 collectivités en France ; Au niveau international, l'IUFN s'appuie sur un partenariat stratégique avec l'ICLEI, premier réseau de villes au monde, engagé pour le développement durable des villes. L'ICLEI compte aujourd'hui 12 mégapoles, 100 très grandes villes et régions urbaines, 450 grandes villes et 450 villes moyennes, dans 84 pays du

monde ; Les deux réseaux de villes soutiennent l'action de l'IUFN à travers la facilitation du contact direct avec leurs collectivités membres, le portage de messages de lobby communs et la création des fiches de capitalisation d'expériences terrains.

- › Coopération avec les réseaux thématiques internationaux sur l'alimentation durable des villes – FAO Food for cities et RUAF. Une coopération est envisagée avec la liste de diffusion de la FAO Food for cities sur l'alimentation des villes et la Fondation RUAF sur la sécurité alimentaire des villes du Sud. L'IUFN souhaite proposer une offre complémentaire à ces deux réseaux thématiques, notamment par rapport à la FAO Food for cities avec lequel l'IUFN partage en partie le périmètre géographique d'action : Constitution d'une communauté internationale rassemblant prioritairement les collectivités territoriales et les acteurs du milieu de la recherche autour de la question de la gouvernance alimentaire des régions urbaines ; Développement d'un centre de ressources, bureau virtuel de l'IUFN, disponible aux membres ; Approche de la thématique alimentaire par l'aspect « organisation des acteurs », analyse du fonctionnement et de l'organisation du système alimentaire ; Zoom sur la gouvernance alimentaire des villes dans les BRIC ; Développement d'un espace collaboratif en ligne (groupes de travail techniques animés par l'IUFN) ; À terme, développement d'un service d'accompagnement technique terrain des collectivités (cellule conseil).
- › Passerelles à développer avec les acteurs du monde académique et du monde de la recherche français : L'IUFN souhaite proposer aux acteurs du monde académique et du monde de la recherche de s'associer en amont dans le travail d'identification des ressources documentaires pertinentes, mais également en aval, sur la valorisation opérationnelle de ces informations (fiches de bonnes pratiques, études de cas, rédaction de notes thématiques, etc.).

Enfin, l'IUFN s'inscrit dans une démarche d'évaluation continue de son action. L'IUFN milite pour :

- › la mise en place d'un système alimentaire durable garantissant la sécurité alimentaire des populations des régions urbaines ;
- › l'intégration du critère alimentaire dans les projets de planification territoriale et urbaine, comme axe indispensable pour le développement des territoires résilients ;
- › le renouvellement de la gouvernance de l'alimentation dans les régions urbaines. L'IUFN souhaite aider à valoriser et rendre opérationnelle la recherche sur la gouvernance alimentaire urbaine, et ainsi la rapprocher des acteurs de terrain.

RÉSULTATS

Trois projets stratégiques sont actuellement en cours :

- › plateforme web interactive de l'IUFN sur la gouvernance alimentaire des régions urbaines ;
- › enquête nationale sur la gouvernance alimentaire des régions urbaines en France, 2013 ;
- › colloque international de l'IUFN sur la gouvernance alimentaire urbaine.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE (DISPONIBLES SUR LE WEB)

Toutes les informations fournies dans cette fiche proviennent du site internet de l'IUFN : <http://fr.iufn.org/> ; Argumentaire de l'IUFN pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines (<http://fr.iufn.org/wp-content/uploads/2013/04/Argumentaire-IUFN.pdf>) ; Plaquette de l'IUFN ; Document « Nourrir nos villes, Pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines » ; « Joint statement » IUFN/ICLEI ; Programme du colloque « Hungry City 2012 »



La Plate-forme pour le commerce équitable

Institution/acteur en charge et coordonnées : PFCE, la Plate-forme pour le commerce équitable, **Julie Stoll**, Déléguée générale
 Plate-forme pour le commerce équitable, 61, rue de la Chapelle – 75018 Paris, Tel : 01 42 09 05 73, stoll@commerceequitable.org
www.commerceequitable.org

Titre de l'action : PFCE, la Plate-forme pour le commerce équitable

Partenaires : <http://www.commerceequitable.org/lapfceetsesmembres/nos-partenaires.html>

Lieux : 61, rue de la Chapelle – 75018 Paris

Date de lancement et durée : Créé en 1997

OBJECTIFS

La plate-forme fut créée en 1997 afin de rassembler les principaux acteurs du commerce équitable. Au total, la plate-forme comprend une trentaine d'adhérents (organisations d'envergure nationale) et représente plus de 1 000

structures sur le territoire français. Les adhérents rassemblent des entreprises de commerce équitable (alimentaire, artisanat, cosmétique, mode, tourisme), des labels de commerce équitable, des réseaux de distribution, des associations d'éducation populaire et des ONG qui travaillent auprès des producteurs.

À sa conception, le but de la plate-forme était d'assurer la concertation des différents acteurs, et de leur permettre d'améliorer leur compétence en partageant des bonnes pratiques. La seconde mission de la plate-forme était d'offrir une représentation institutionnelle du secteur du commerce équitable. En d'autres termes, de défendre une conception exigeante du commerce équitable, d'établir une définition commune du commerce équitable, bien qu'évolutive, et de promouvoir cette définition.

Ces deux objectifs n'ont pas changé aujourd'hui.

DESCRIPTION

La plate-forme comporte trois axes d'activités majeurs fortement interconnectés.

Tout d'abord, elle est constituée d'un volet de travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics (locaux, nationaux, européens, etc.) pour mettre en place un cadre institutionnel favorable au commerce équitable et à plus d'équité dans le commerce. La Plate-forme pour le commerce équitable est clairement positionnée sur la promotion de l'agriculture familiale comme un moyen de nourrir le monde durablement. Elle participe donc à un plaidoyer sur toutes les politiques qui ont une influence sur le renforcement ou l'affaiblissement de l'agriculture familiale : politique agricole commune, fiscalité, politique de développement, politiques commerciales, RSE, etc.

Sa deuxième mission est de communiquer auprès du grand public sur le commerce équitable. Par exemple, la Plate-forme pour le commerce équitable organise chaque année la quinzaine du commerce équitable (<http://www.quinzaine-commerce-equitable.fr/>).

Enfin, la plate-forme comporte un volet de production d'expertise sur l'impact du commerce équitable. Afin de contrôler les externalités négatives et de quantifier les externalités positives liées au commerce équitable, la Plate-forme pour le commerce équitable fait appel à des équipes de chercheurs travaillant sur le terrain. Les études d'impact servent aussi à crédibiliser la démarche commerce équitable.

RÉSULTATS

Sur le volet efficacité de la démarche, la plate-forme a indéniablement réussi quelque chose. On observe en effet que les résultats des études d'impact sont très positifs. Le commerce équitable est un véritable outil de développement pour les producteurs du Sud. Plus de 80 % des produits issus du commerce équitable sont des produits alimentaires. La vocation des acteurs du commerce

équitable est de renforcer l'agriculture familiale et la souveraineté alimentaire. Les études d'impact montrent que le commerce équitable a réussi à structurer et encourager les petits producteurs. Grâce aux pratiques commerciales plus justes, le commerce équitable est un outil efficace d'amélioration de la performance, de la productivité, et des pratiques environnementales et sociales des producteurs.

Sur le volet de l'adhésion du public et des citoyens, la plate-forme a également des résultats intéressants. C'est fondamental, car le commerce équitable est un partenariat entre les producteurs et les consommateurs. De plus, on observe une croissance importante du marché du commerce équitable, et de sa notoriété. En effet, le secteur dépasse les 400 millions d'euros de chiffre d'affaires en France alors qu'en 2004, il ne représentait que 93 millions d'euros (dans le monde c'est aujourd'hui près de six milliards). En 2001, 7 % des français connaissaient le commerce équitable, aujourd'hui 99 % savent décrire le concept. Il y a une forte corrélation entre le début des activités de communication (telles que les Quinzaines du Commerce Équitable) et la prise de conscience des citoyens. La mobilisation citoyenne et militante est très efficace. La plate-forme pour le commerce équitable et ses membres sont parvenus à installer le commerce équitable dans la connaissance et l'imaginaire des citoyens. Lorsqu'on leur demande de décrire le commerce équitable, les français retiennent que ce sont des produits issus de petits producteurs, avec un prix juste, et servant de soutien au développement des pays du Sud.

Cependant, les marges de progression sont encore énormes. En France, un foyer dépense en moyenne six euros par an dans des produits issus du commerce équitable alors qu'en Suisse un foyer dépense 41 euros par an.

Une autre marge de progression consiste à poursuivre les activités de plaidoyer pour changer les règles du secteur de l'alimentation. Le commerce équitable est un outil, une illustration de ce qu'il faudrait faire pour changer les règles. C'est pour cela que la plate-forme pour le commerce équitable est active dans différentes campagnes (PAC, OMC, aide publique au développement, agriculture paysanne). Au-delà de promouvoir le commerce équitable, le but est d'impulser des changements structurels dans le secteur de l'alimentation.

LIMITES

Le premier obstacle est lié au développement des marchés. En France, il y a un engagement limité de la grande distribution. Dans d'autres pays, la grande distribution s'est beaucoup plus investie.

Une autre difficulté financière est illustrée par le coût lié à la garantie et à l'obtention de labels. Les entreprises qui proposent des produits issus du commerce équitable doivent garantir la provenance et la démarche auprès des consommateurs. Ce coût se répercute sur le prix des produits. On peut

questionner la pertinence d'un système qui fait payer aux acteurs de l'alimentation durable un supplément pour promouvoir des pratiques responsables. Il est possible d'imaginer un système dans lequel les entreprises, producteurs et consommateurs engagés n'auraient pas à assumer ce coût supplémentaire.

La plupart des produits viennent de PME donc les budgets liés au marketing sont moins importants que dans des grosses entreprises. À qualité égale, les produits issus du commerce équitable ne sont pas forcément plus chers que les produits conventionnels (0 % à 15 % plus chers selon les enquêtes des associations de consommateurs). Cependant, il s'agit de produits d'une qualité supérieure et donc forcément plus chers que des produits de moins bonne qualité, et pas forcément accessibles à tous.

Cependant, des études ont montré que l'éducation des consommateurs avait un impact beaucoup plus large sur leur consommation de produits issus de commerce équitable que leur revenu. Cela signifie qu'un prix élevé des produits n'est pas forcément rédhibitoire et qu'il est essentiel de poursuivre cette éducation des citoyens consommateurs. Le terme « commerce équitable » a un capital symbolique plus important que son capital économique, mais ce capital symbolique est essentiel. C'est la prise de conscience citoyenne qui va permettre de changer les consommations et surtout les arbitrages (par exemple, accepter de manger un peu moins de viande pour acheter quelques produits issus du commerce équitable...).

Aujourd'hui, il existe aussi une critique provenant des défenseurs du « consommer local ». En effet, l'empreinte carbone des produits importés peut sembler importante. Mais les produits conventionnels viennent aussi de loin, et il ne semble pas que les consommateurs aient décidé de couper leur consommation de café, bananes et autres produits importés. Tant que des produits seront importés, il est plus intéressant qu'ils proviennent du commerce équitable. De plus, dans le coût carbone d'un produit, il n'y a pas seulement le transport mais aussi le mode de production. Souvent les produits équitables sont moins intenses en carbone que les produits conventionnels. De plus, ils sont essentiellement transportés en bateau, ce qui réduit aussi leur empreinte carbone par rapport au transport aérien.

Une des fonctions des études d'impact est d'identifier les potentielles externalités négatives liées au commerce équitable. Par exemple, des études d'impact en Bolivie ont démontré que le développement de la demande de quinoa entraînait un phénomène de surproduction qui conduisait à un appauvrissement des sols. Ce phénomène est global et pas seulement lié aux productions issues du commerce équitable. Les acteurs du commerce équitable ont donc mis en place avec les producteurs de quinoa du Sud des normes supplémentaires pour réduire ces externalités négatives.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

La Plate-forme pour le commerce équitable a beaucoup d'attentes transversales en matière de politique publique. Tout d'abord, du côté de l'aide publique au développement, la plate-forme soutient la réduction du fossé entre la stratégie affichée de soutien à l'agriculture familiale et les crédits qui profitent à d'autres types d'agriculture (ce fossé ayant été pointé du doigt par la Cour des comptes). Aujourd'hui, il y a plus de soutien apporté à l'agro-industrie qu'à l'agriculture familiale. Or, un rapport récent publié par la FAO suggère que seule l'agriculture familiale sera en mesure de nourrir le monde.

Deuxièmement, il est essentiel que le ministère en charge de la consommation organise d'importantes campagnes d'éducation à la consommation responsable. Il faudrait aussi donner plus de moyens à des organisations comme la ligue de l'enseignement ou la fédération des artisans du monde, des structures qui mènent des activités d'éducation à la consommation, qui sont reconnues d'utilité publique et qui ont besoin d'être soutenues.

En matière de fiscalité, les entreprises les moins vertueuses doivent payer le prix fort pour les externalités négatives qu'elles génèrent. Il faudrait imaginer une péréquation permettant aux entreprises non vertueuses (en matière de social et d'environnement) de payer pour ces externalités. Cela garantirait aussi une égalité de compétitivité entre entreprises. La plate-forme pour le commerce équitable défend aussi la mise en place d'un plan interministériel de soutien au commerce équitable et une prise de conscience des pouvoirs publics. Certains sont à l'écoute aujourd'hui sur ces sujets, mais il y a clairement un manque de moyens.

Enfin, il est crucial d'assurer une vraie cohérence des politiques publiques à tous les niveaux. Lorsque des objectifs sont établis en matière d'alimentation responsable (et dans n'importe quel autre domaine), il est important que les autres politiques commerciales et agricoles soient en cohérence avec ces objectifs.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Une des principales perspectives d'avenir du commerce équitable est son universalisation, c'est-à-dire le développement de filières Sud-Sud et Nord-Nord.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

www.commerceequitable.org

Partenariats locaux solidaires entre producteurs et consommateurs

URGENCI

Institution/acteur en charge et coordonnées: URGENCI (Urbain rural : générer des échanges nouveaux entre citoyens), Jocelyn Parot – 06 87 04 49 30- jocelyn.parot@urgenci.net

Titre de l'action: Partenariats locaux solidaires entre producteurs et consommateurs

Lieux: Le siège d'URGENCI est à Aubagne, mais le réseau est présent dans le monde entier.

Date de lancement et durée: Rencontre en 2003 entre URGENCI et le réseau des AMAP.

OBJECTIFS

- › Promouvoir une agriculture solidaire et durable ;
- › Permettre aux acteurs des CSA de se rencontrer et échanger ;
- › Essaimer les CSA.

DESCRIPTION

URGENCI est un réseau international qui rassemble des acteurs de la production agricole en circuit court dans le monde entier: les AMAP en France, les CSA dans les pays anglo-saxons, les ASC au Québec, les Teikei au Japon, les Reciproco au Portugal, etc. Le réseau organise des colloques, il y en aura notamment un en Californie en janvier 2013. URGENCI suit les développements des partenariats producteurs et consommateurs dans tous ces pays, ils sont par exemple impliqués dans la réécriture de la charte des AMAP en France. La France est le seul pays dans lequel les consommateurs et les producteurs signent individuellement un contrat d'engagement. Dans les GAS italiens, par exemple, les contrats sont signés entre des groupes de consommateurs et des groupes de producteurs, ce sont des engagements collectifs. Tandis que dans les pays anglo-saxons, dans lesquels il y a plutôt une tradition juridique orale, il n'y a pas de contrats formalisés. URGENCI compare les pratiques, voit ce qui fonctionne ou ce qui ne fonctionne pas en tenant compte des différences culturelles très importantes. URGENCI reçoit des subventions du conseil régional de PACA: elles représentent aujourd'hui un tiers de son budget, le reste provenant de prestations effectuées pour des fondations ou des organismes subventionnés par le Fonds social européen.

RÉSULTATS

URGENCI a été finaliste du prix pour la souveraineté alimentaire de la Via Campesina et a un siège dans le mécanisme de la société civile du comité de sécurité alimentaire de la FAO.

LIMITES

Les membres du réseau étant en général des bénévoles très impliqués dans l'action locale, ils ne peuvent pas toujours s'impliquer dans l'aspect international.

ATTENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Il faudrait que les pouvoirs publics lancent des campagnes pour sensibiliser les consommateurs à la différence entre la grande distribution, les AMAP, le bio...

Il faut poursuivre le verdissement de la PAC et tenir compte de l'aspect social de l'agriculture. Les aides de la PAC pourraient être accordées plus en fonction de l'intensité du travail et moins en fonction du nombre d'hectares.

Il faudrait que les acteurs de la société civile soient plus associés aux prises de décision de la SAFER qui favorise les projets de grande envergure, qu'elle juge plus viable économiquement, que les petits projets.

PERSPECTIVES D'AVENIR

URGENCI ne veut pas créer un label, ni formaliser un cahier des charges. Les colloques d'URGENCI vont être de plus en plus régionalisés, car les acteurs ont plus de points communs au niveau régional qu'au niveau mondial. C'est notamment vrai au sein de l'UE.

URGENCI est en train de rechercher des membres dans les pays émergents, notamment en Chine, en Inde et au Brésil, des pays dans lesquels la classe moyenne naissante veut reconstruire un lien social disparu avec les campagnes. Ils s'intéressent également aux villes africaines, dans lesquelles on observe un dumping des produits agricoles subventionnés cultivés dans l'Union européenne qui présente un risque pour l'agriculture locale.



**NOURRIR LES VILLES...
ET DÉVELOPPER LES CAMPAGNES
INITIATIVE POUR UNE
ALIMENTATION DURABLE
ET RESPONSABLE**

Chaire Unesco « Alimentations du monde »
Institut des régions chaudes – Montpellier SupAgro
1101, avenue Agropolis – BP 5098
34093 Montpellier Cedex 05 – France
Tél. : +33 (0)4 67 61 70 00
www.chaireunesco-adm.com



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO
en alimentations du monde
France



Centre international
d'études supérieures
en sciences agronomiques